

BONNY SUR LOIRE



LES MOULINS DE BONNY

La Cheuille



Les Landes

La Fontaine



La Gombarderie





45^e Salon d'Art d'Automne

Le Salon d'Art d'Automne est organisé par la mairie de Bonny-sur-Loire et la Maison de Pays, avec les participations du Conseil Départemental du Loiret et de la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye. L'invité d'honneur était Philippe Coulanges, connu sous le pseudonyme de «Fil Cool».



SOMMAIRE

| | |
|--|--------------|
| LES MOULINS DE BONNY | 1 |
| SALON D'ART D'AUTOMNE | 2 |
| LE MOT DU MAIRE | 3 |
| • Urgences médicales - Centre de secours | 4 |
| INFOS MAIRIE | 4-17 |
| • Infos municipales | 5 |
| • Le personnel communal | 6-9 |
| • Les finances communales | 10 |
| • Travaux et projet | 11-12 |
| • Infos diverses | 13-17 |
| COM COM BERRY-LOIRE PUISAYE | 18-19 |
| ENFANCE JEUNESSE | 20-22 |
| VIE ASSOCIATIVE | 23-35 |
| CADRE DE VIE | 36-40 |
| SOLIDARITÉ | 41 |
| ACTIONS SOCIALES | 42-43 |
| RÉPERTOIRES | 44-49 |
| • Santé - Assistances | 44 |
| • Associations | 45-46 |
| • Vie économique | 47-49 |
| SOMMAIRE DÉTAILLÉ | 50 |
| BONNY AU TEMPS DES PUIITS | 51 |
| LES GRÈS DE BONNY | 52 |

CALENDRIER DES FÊTES

- Feuillet A4 recto verso distribué avec le bulletin

Le mot du Maire



Chères concitoyennes, chers concitoyens

2020 nous avait réservé des événements inédits : Pandémie, confinements, vies privées, professionnelles et collectives complètement bouleversées.

2021 se termine. Et si les risques liés à la Covid 19 sont toujours présents nous avons pu bénéficier d'un vaccin qui, s'il ne supprime pas le risque de contamination, permet de ne pas avoir de forme grave et de saturer les hôpitaux. C'est déjà beaucoup.

Ainsi, la vie, en général, a repris un cours presque normal. Si quelques événements ou activités n'ont encore pu avoir lieu, nous espérons et souhaitons que 2022 ne voit aucune annulation.

Des travaux importants ont été soit poursuivis, soit entrepris :

- la modernisation de l'éclairage public,
 - la réfection de la toiture du chœur de l'église,
 - la réfection des trottoirs Faubourg Villeneuve de la Place Beaupin-Lagier à la route de Beaulieu avec la reprise des écoulements des eaux pluviales, des entrées et la mise aux normes des passages piétons, une tranchée pour la fibre optique de l'ancienne poste à la rue des Jolies. La remise à niveau de tous les regards d'assainissement sur les trottoirs concernés, prise en charge par la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye,
- ...et tous les travaux d'entretien courant.

En 2021 l'incivisme est toujours un fléau : dégradations stupides : casse des projecteurs et de certains vitraux à l'église, vols divers, déchets abandonnés sur les trottoirs, courses-poursuites à motos, déjections canines même sur les trottoirs récemment refaits...

Le numéro 38 du bulletin municipal contient traditionnellement toutes les informations nécessaires concernant la vie associative, administrative et économique de Bonny ainsi qu'une rétrospective 2021.

Vous trouverez également un témoignage de l'histoire de Bonny en 1697 !!!

Continuons tous à respecter les gestes barrières et la distanciation sociale pour nous protéger et protéger les autres.

Je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour 2022

Michel Chaillou, Maire de Bonny-sur-Loire

www.bonny-sur-loire.fr

Bulletin municipal de Bonny/Loire N° 38

Directeur de la publication :
Michel Chaillou, Maire de Bonny

Comité de rédaction :
Commission Communication

Crédits photos : Mairie de Bonny,
Associations de Bonny

Maquette, mise en page et impression :
Com en Loire
72 Grande Rue 45420 BONNY/LOIRE
comenloire@wanadoo.fr - 02 38 31 59 62
www.comenloire.fr



Les urgences médicales

PETITES URGENCES : Contactez la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) de Bonny ou votre médecin traitant.

URGENCES : Le 15 ou le 112 :

En cas d'urgence, le 15 vous prendra en charge ou vous orientera, soit vers les urgences de l'hôpital soit vers la Maison Médicale de Garde (MMG), en fonction de votre état de santé, situé au pôle des consultations. La permanence y est assurée par des médecins de ville le week-end et les jours fériés.

Les comprimés d'iode

En cas d'accident nucléaire, la prise de comprimés d'iode stable protège la thyroïde de l'iode radioactif qui pourrait être rejeté dans l'environnement. La thyroïde va absorber l'iode stable jusqu'à saturation, et ne pourra donc plus assimiler l'iode radioactif qui serait éventuellement respiré ou ingéré. Les comprimés d'iode doivent être administrés en situation accidentelle et uniquement sur instruction des autorités.

Nouvel habitant de Bonny, allez à la pharmacie qui vous informera avant de vous remettre votre boîte de comprimés d'iode.

Allergies à l'iode? Vous êtes déjà allé en bord de mer, vous mangez du poisson ou mettez du sel dans vos aliments : vous n'êtes pas allergique à l'iode! Vous avez un doute? Parlez-en à votre médecin traitant.



alerte nucléaire je sais quoi faire !

Vous habitez dans un rayon de 10 km autour d'une centrale nucléaire

J'ANTICIPE
et je vais retirer mes comprimés d'iode

Gratuit en pharmacie avec mon bon de retrait

www.edf.fr



Centre de secours de Bonny-sur-Loire

Ce sont 12 hommes et femmes au service de la population de BONNY, THOU, BATILLY, FAVERELLES et de tous les Loirétains ainsi que les départements voisins avec un effectif qui se décompose d'un Officier, de quatre sous-officiers, de sept caporaux et sapeurs.

Les véhicules affectés au centre se composent d'un Fourgon Pompe Tonne Secours Routier, un Camion-Citerne Feu de Forêt, un Véhicule

de Secours et d'Assistance aux Victimes (ambulance), un Véhicule Tout Usage, un Véhicule Léger de commandement, un Bateau Léger de sauvetage.

L'activité opérationnelle s'élève en moyenne à 270 interventions par an dont 80% dédiées au secours à la personne.

Pour continuer à pouvoir intervenir dans de bonnes conditions, **nous recherchons constamment de nouvelles recrues.** Vous êtes âgés d'au moins 16 ans, femmes ou hommes, vous disposez de temps

libre, vous avez envie de donner de ce temps à vos concitoyens, alors venez nous rejoindre ! On vous accueille dans votre centre de secours.

Contactez le Lieutenant Jean-François MARETTE
au 06 77 10 53 78.

ou connectez-vous sur le site **sdis45.fr**





Services au public

MAIRIE DE BONNY 02 38 29 59 00

15 Avenue du Général Leclerc

Accueil au public :

Mardi, Mercredi

de 9h à 12h et 14h à 17h30

Jeudi de 9h à 12h

Vendredi 9h à 12h et 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h

mairie@bonnysurloire.fr

www.bonny-sur-loire.fr

commune de bonny sur loire

TRESOR PUBLIC

30 Avenue du Maréchal
Leclerc GIEN T 02 38 37 34 00

SYNDICAT D'EAU BONNY/OUSSON

Mairie de BONNY ou
SUEZ ENVIRONNEMENT
T 09 77 40 84 08

ENEDIS GIEN

T 09 06 32 15 15

GRDF GIEN T 08 00 47 33 33

GENDARMERIE 17

BRIARE : 25, rue des tilleuls
T 02 38 31 71 20

CHÂTILLON SUR LOIRE :

41, rue de Beaulieu

T 02 38 31 71 30

SAPEURS POMPIERS

18 ou 115 - Chef de centre :

Lieutenant J-F MARETTE

SAMU 15 ou 112

CENTRE ANTI-POISONS

02 41 48 21 21

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

27 Grande Rue T 02 38 36 21 89

PHARMACIE DE GARDE

T 32 37 (0,35 ttc la minute)

<https://www.facebook.com/pharmaciebonnysurloire>

LA POSTE

Place Beaupin Lagier

T 02 38 31 70 02

Les écoles

ECOLE MATERNELLE

12, rue de Bicêtre

T 02 38 31 61 50

ECOLE DES PETITS

4, avenue de la Gare

T 02 38 31 60 58

ECOLE DES GRANDS

2, avenue de la Gare

T 02 38 31 63 57

GARDERIE PERISCOLAIRE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

De 7h30 à 9h et de 16h30 à 18 h

T. 06 77 77 87 93

T. 09 74 08 07 92

Les services culturels

MAISON DE PAYS

29, Grande Rue

T 02 38 31 57 71

BUREAU D'INFORMATIONS TOURISTIQUES

29, Grande Rue

T 02 38 31 24 51

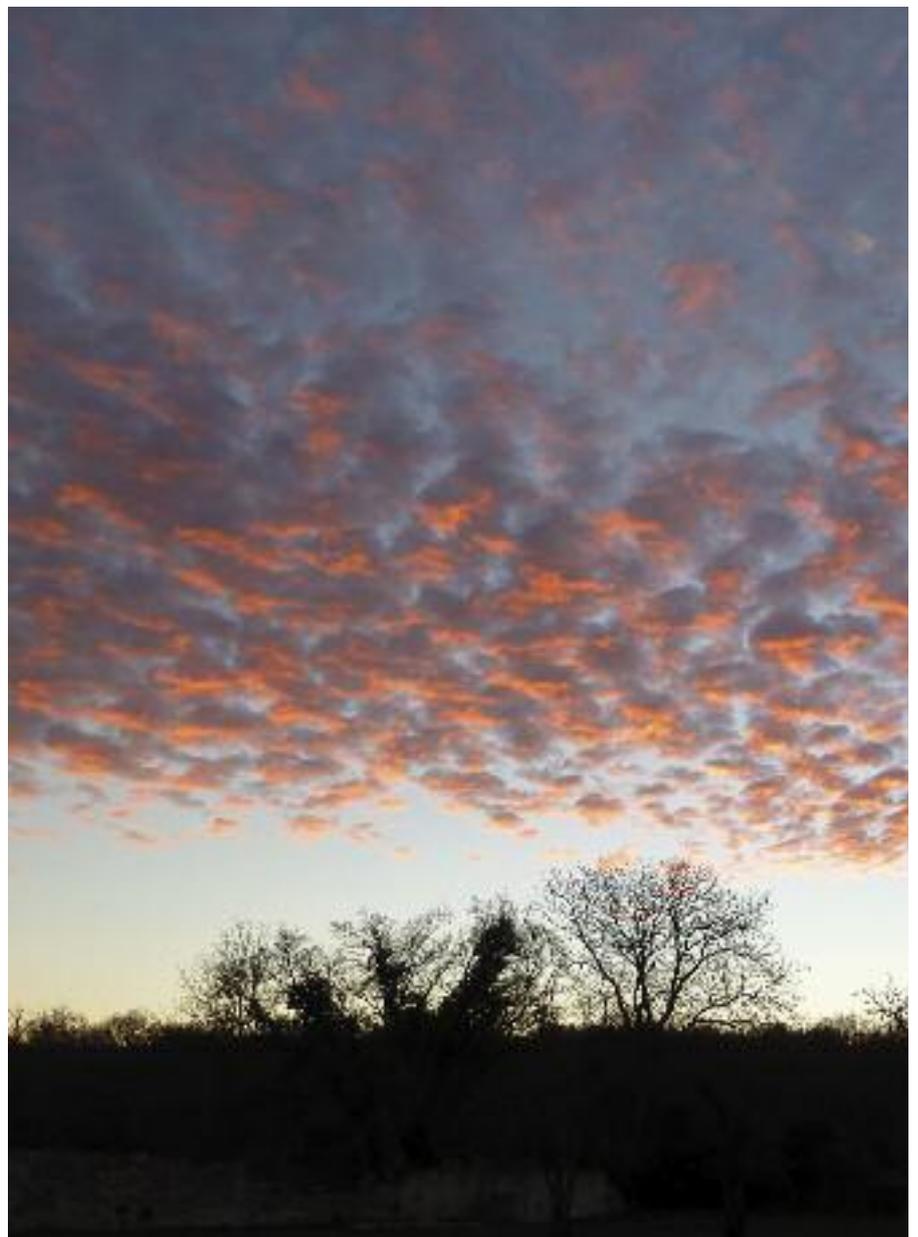
BIBLIOTHEQUE

Rue de Bicêtre

Ouverte le samedi de 10 h à 12 h

et le mardi de 16 h à 18 h

<http://new.mabib.fr/bonny/>





ECOLE MATERNELLE

Catherine TURPIN :

Coordinatrice des ATSEM et des femmes de service
Assiste l'enseignante
Ménage à l'école maternelle

Brigitte DOS REIS :

Ménage bâtiments communaux -
Surveillance cantine
État des lieux

Angélique FLEURIET :

Assiste l'enseignante
Ménage à l'école maternelle

Sylvie GEOFFROY :

Assiste l'enseignante
Ménage à l'école maternelle
Surveillance cantine

Laura MARBY :

Aide cuisinière
Ménage bâtiments communaux
surveillance cantine

SERVICE PERISCOLAIRE

Floriane DEGARDIN :

Directrice ALSH : Garderie
et Centre de loisirs
Ménage bâtiments communaux

Pascaline GILLET :

Directrice adjointe ALSH :
Garderie et Centre de loisirs
Ménage bâtiments communaux

RESTAURATION

Philippe GODON : Cuisinier



ADMINISTRATION COMMUNALE

Isabelle EGROT :

Directrice générale des services

SERVICES ADMINISTRATIFS

Laura DAMIENS :

Accueil - Urbanisme
Affaires générales - Communication

Laëtitia DURAND :

Comptabilité - Caisse des écoles
Centre de Loisirs

Frédérique HUNEL :

Personnel - Centre Communal
d'Action Sociale - Syndicat Inter-
communal d'Adduction d'Eau
Potable - Salon d'Art d'Automne

Christine SIAM :

Accueil - Etat civil Elections
Cimetière - Garderie
Logements sociaux

Aurélië THURIAU (en CPE*) :

depuis le 1/10/2021 : Agent
polyvalent des services administra-
tifs chargé du service état civil

Mélissa CHARLIER (en CPE*) :

depuis le 1/12/2021 : Agent poly-
valent des services administratifs
chargé de l'accueil du public

MAISON DE PAYS

Maria BONDEUX : Accueil
Physique et téléphonique

POLICE MUNICIPALE

Alexandre DESLOT



SERVICES TECHNIQUES

Jean-François MARETTE :

Responsable des services
techniques -Travaux -Urbanisme

Guillaume DESLOT :

Adjoint responsable
des services techniques
Responsable du fleurissement

Philippe RAPIN (en CPE*) :

depuis le 01/07/2021 :
Agent polyvalent
aux services techniques

VOIRIE et ESPACES VERTS

Anselmo GALLEGRO :

Agent polyvalent principalement
au fleurissement

Philippe LAFORGE :

Agent polyvalent
Assistant de prévention

Jason MARCOUX :

Agent polyvalent

Frédéric MARET :

Agent polyvalent

Xavier ROCHON :

Agent polyvalent

Geoffroy VAUCOULEUR :

Agent polyvalent

*CPE = Contrat Première Embauche



Dates des passages de la balayeuse dans les rues de Bonny en 2022 :

- ➡ Mercredi 12 Janvier 2022.
- ➡ Mardi 15 Février 2022.
- ➡ Mercredi 30 Mars 2022.
- ➡ Mercredi 4 Mai 2022.
- ➡ Jeudi 16 Juin 2022.

- ➡ Mardi 12 Juillet 2022.
 - ➡ Mercredi 10 Aout 2022.
 - ➡ Mercredi 14 Septembre 2022.
 - ➡ Mardi 25 Octobre 2022.
 - ➡ Mercredi 7 Décembre 2022.
- Pensez à retirer votre véhicule pour ne pas gêner le passage de la balayeuse.



Préfecture : www.loiret.gouv.fr

Vous pouvez désormais effectuer **vos demandes sans vous rendre au guichet d'une préfecture.**

Passeport, carte d'identité, immatriculation, permis de conduire : toutes les démarches en lien avec ces documents doivent passer par la téléprocédure.

Toutes informations sur :

www.demarches.interieur.gouv.fr

PERMIS DE CONDUIRE

Consulter **votre solde de points** gratuitement sur internet via le site sécurisé :

<https://www.telpoints.info>

Des **stages de sensibilisation au risque routier**, dits "stages de récupération de points" sont régulièrement organisés à proximité de Bonny-sur-Loire. L'accès direct, en temps réel, aux places de stages de votre région disponibles sur le site internet :

<https://www.permisapoints.fr>

MARIAGE

Mairie du domicile d'un des futurs conjoints. Documents nécessaires :

Dossier à retirer en Mairie.

PACS

Il peut être signé en mairie, depuis le 1er novembre 2017 Le Pacte Civil de Solidarité (PACS) est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Depuis le 1er novembre 2017, il revient à l'officier de l'état civil, et non plus au greffe du tribunal d'instance, de recevoir la déclaration conjointe des partenaires, la modification de la convention de PACS et la dissolution de celui-ci. Pour tous renseignements :

Contactez le service état civil de la mairie.

CARTE DE SEJOUR ETRANGER

Préfecture www.loiret.gouv.fr.

REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Unité Territoriale Solidarité de Gien

Tél. : 02 38 05 23 23 ou

permanence CCAS en Mairie

RECENSEMENT EN VUE DE LA JOURNEE D'APPEL DE PREPARATION A LA DEFENSE :

Mairie du domicile dans les 3 mois qui suivent le seizième anniversaire.

Documents nécessaires : livret de famille, pièce d'identité de l'enfant, justificatif de domicile. Obligatoire pour les garçons et filles à 16 ans.

L'attestation de recensement est nécessaire pour l'inscription aux examens, concours et permis de conduire.

La démarche peut être faite par le jeune lui-même ou par ses parents.

PERMIS DE CHASSER

Fédération Départementale des Chasseurs 11 rue Paul Langevin 45100 ORLEANS LA SOURCE

Tél. : 02 38 69 76 20.

Validation :

www.validerpermischasser.fr

Sites internet utiles :

www.service-public.fr

Préfecture www.loiret.gouv.fr



Règles à respecter

VIDE MAISON

Vous souhaitez faire un vide maison ? Remplissez le cerfa n°13939*01 et transmettez-le en Mairie au moins 15 jours avant l'événement. Un arrêté municipal sera rédigé afin de vous accorder l'autorisation. <https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr>

FEUX

L'Arrêté Préfectoral du 9 juin 2017 réglemente le brûlage à l'air libre dans l'ensemble du département du Loiret. Vous pouvez le consulter sur : http://www.loiret.gouv.fr/content/download/36381/263640/file/2017_06_09_AP_brulage.pdf

MONOXYDE DE CARBONE

Peut-être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...). N'utilisez pour vous chauffer, que des appareils destinés à cela et vérifiés par un professionnel. Ne bouchez pas les ouvertures qui permettent à l'air de circuler. Aérez chaque jour votre logement au moins 10 minutes.

TRAVAUX

Vous souhaitez effectuer des travaux qui nécessitent l'occupation ou l'utilisation du domaine public ? Si l'occupation concerne un échafaudage, le dépôt d'une benne, etc. qui n'entrave pas le stationnement et la circulation des véhicules ou des piétons, remplissez le cerfa n° 14024*01 (demande d'arrêté de police de circulation). Ces imprimés sont à déposer au moins 15 jours avant le début des travaux à la Mairie. Rappel : en cas d'accident et sans ces autorisations, votre responsabilité sera engagée. : <https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr>

Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)

Vous pouvez désormais déposer, de façon dématérialisée, vos demandes d'autorisation d'urbanisme sur les 20 communes du territoire de la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye sur l'adresse : <https://gnau31.operis.fr/berryloire-puisaye/gnau/#/>
Vous pourrez vous connecter à cet outil soit avec un identifiant que vous aurez créé soit via France Connect.
A noter qu'il vous est toujours possible de déposer vos demandes d'au-

torisation d'urbanisme en format papier à la mairie du lieu des travaux.

PERMIS DE CHIENS

Rappel : tous les propriétaires de chiens de 1re et 2e catégories sont tenus de posséder un permis de chien délivré par le Maire. La délivrance ne peut être effectuée que sur présentation de toutes les pièces administratives (Assurance, carnet de vaccinations, carte d'identification, attestation de formation, évaluation comportementale de l'animal...). Renseignements : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/1839>

NUISANCES SONORES

Nouveaux horaires au 1 janvier 2022. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore : tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques... peuvent être effectués : **du lundi au samedi 8 h à 12h et 13h30 à 19 h ; les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 19 h.** **Arrêté municipal consultable en mairie ou sur le site internet de la mairie.**

Location des salles (Tarifs 2022 réservés aux particuliers Bonnychons)

SALLE POLYVALENTE

| salle 1 (salle bar) | *Mai à Octobre | *Novemb. à avril | salle 1 + grande salle | ETE | HIVER |
|---------------------|----------------|------------------|------------------------|----------|----------|
| 1/2 journée | 99.00 € | 136.00 € | 1/2 journée | 156.00 € | 213.00 € |
| 1 journée | 146.00 € | 213.00 € | 1 journée | 224.00 € | 334.00 € |
| 2 jours consécutifs | 213.00 € | 354.00 € | 2 jours consécutifs | 354.00 € | 552.00 € |

SALLE DUGUE

| salle RDC avec annexe ou salle 1er étage | *Mai à Octobre | *Novemb. à avril | RDC + étage | ETE | HIVER |
|--|----------------|------------------|---------------------|----------|----------|
| 1/2 journée | 52.00 € | 66.00 € | 1/2 journée | 84.00 € | 104.00 € |
| 1 journée | 71.00 € | 99.00 € | 1 journée | 116.00 € | 151.00 € |
| 2 jours consécutifs | 104.00 € | 156.00 € | 2 jours consécutifs | 167.00 € | 232.00 € |

*Sous réserve des conditions climatiques.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : contacter la mairie de Bonny.

FRANCE SERVICES DE BONNY-SUR-LOIRE

18 Grande Rue
45420 Bonny-sur-Loire

Horaires d'ouverture :

- du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- le samedi de 9h à 12h

Tél : 02 38 05 18 75

bonny-sur-loire@france-services.gouv.fr

Les postiers du bureau de poste labellisé France Services de Bonny-sur-Loire vous guident dans vos démarches en ligne.

France services : c'est quoi ?

En juillet 2021,

La Poste de Bonny-sur-Loire a été labellisée France Services.

Cette labellisation permet **le regroupement dans un même lieu des services de La Poste mais aussi de Pôle emploi, la CNAM, la MSA, la CAF, la CNAV, la DGFIP et des ministères de la Justice et de l'Intérieur.** Ce bureau peut ainsi accueillir les citoyens ayant besoin d'accéder aux services des partenaires via un espace numérique mis à leur disposition gratuitement (ordinateur, tablette, imprimante et scanner) et bénéficier de l'accompagnement d'un chargé de clientèle spécialement formé. En complément, les clients ont la possibilité de **s'entretenir avec un expert dans un espace confidentiel** en présentiel ou, courant 2022 en visio-conférence, pour réaliser leurs démarches. **Le point d'accès numérique, en libre-service et gratuit pour tous, permet aussi de réaliser, en toute autonomie ou avec l'appui du chargé de clientèle, l'ensemble des démarches administratives quotidiennes.**

Pour améliorer votre accueil, **merci de prendre rendez-vous** et de vous munir des pièces justificatives et identifiants indispensables à la réalisation de vos démarches.



MA SITUATION DE VIE CHANGE

Je déclare mon changement de situation suite à une naissance ou au décès d'un proche. Je demande le RSA, la prime d'activité, une aide au logement (APL, ALF,...).



JE PRENDS SOIN DE MA SANTÉ

Je demande une carte vitale, je suis mes remboursements, je télécharge une attestation de droits, je déclare un changement de situation personnelle...



JE PRÉPARE MA RETRAITE

Je souhaite bénéficier d'une simulation pour ma retraite ou être informé(e) de mes droits.



JE DÉCLARE MES IMPÔTS

Je déclare et paie mes impôts, j'accède à mes documents fiscaux, je me renseigne sur la taxe d'habitation, la taxe foncière, le prélèvement à la source...



J'ÉTABLIS MES DOCUMENTS OFFICIELS

Je fais ma pré-demande de passeport ou carte nationale d'identité, je demande ou renouvelle mon permis de conduire, mon certificat d'immatriculation...

JE FAIS VALOIR MES DROITS

Face à un litige ou conflit, je m'informe sur les procédures et sur la saisie du Défenseur des droits, je demande un extrait de mon casier judiciaire...



JE SUIS AFFILIÉ(E) À LA MSA

Je crée mon compte, je consulte mes paiements, je fais mes déclarations et demandes en ligne concernant ma santé, ma famille, ma retraite...



JE CHERCHE UN EMPLOI

Je m'inscris/réinscris en ligne en tant que demandeur d'emploi, j'actualise ma situation, je consulte mes paiements...

PETITS RAPPELS

Le percepteur

Les finances communales sont soumises aux règles de la comptabilité publique, c'est-à-dire que toutes les opérations de recettes et dépenses, même si elles sont à l'initiative du conseil municipal, sont sous le contrôle de la Direction Générale des Finances Publiques et c'est un agent de l'état appelé Trésorier, qui assure cette mission de contrôle.

Le Trésor public

La commune ne possède pas de compte bancaire comme un particulier ou une entreprise, elle a un compte au Trésor Public et c'est le trésorier qui acte les recettes et accepte également les dépenses à partir des disponibilités qui sont sur ce compte.

La comptabilité communale se décline sur 3 documents essentiels

1) Le Budget : il est établi en début d'année et voté par le Conseil municipal. C'est un document prévisionnel qui fixe les recettes et dépenses de l'année à venir. Il comporte deux sections: le fonctionnement qui traite les recettes et dépenses courantes (salaire du personnel, entretien du patrimoine communal, subventions aux associations...) et l'investissement pour les opérations importantes.

Le budget doit être équilibré, c'est-à-dire que toutes les dépenses doivent être assurées par des recettes. Les recettes de fonctionnement doivent être supérieures aux dépenses de fonctionnement car c'est cet excédent qui assurera l'autofinancement des investissements. Le budget doit être sincère et véritable, c'est-à-dire que toutes les prévisions qui sont inscrites

en début d'année doivent être réalisées.

C'est dans le cadre de l'établissement du budget que se décide le vote des taux d'impositions.

2) Le compte administratif:

C'est un document établi par la commune à la fin de l'année. Il a la même présentation que le budget. Il reprend l'ensemble des recettes et dépenses qui ont été réellement réalisées au cours de l'année passée. Le compte administratif n'est pas en équilibre, il dégage normalement un excédent plus ou moins important qui sera reporté en recette de l'année suivante.

3) Le compte de gestion:

c'est un document établi par le trésorier qui reprend l'ensemble des recettes et dépenses qu'il a actées au cours de l'année passée. Le compte administratif et le compte de gestion doivent être rigoureusement exacts.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

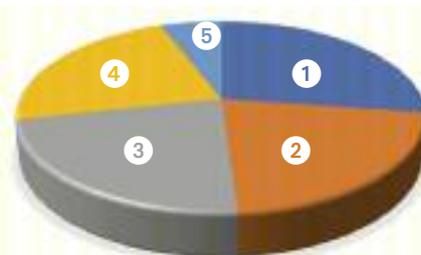
| | |
|--|----------------|
| 1 Recettes de fonctionnement : (y compris report d'excédent 2019) | 2 141 277,13 € |
| 2 Dépense de fonctionnement : | 1 681 886,41 € |
| 3 Recettes d'investissement : | 1 766 497,20 € |
| 4 Dépenses d'investissement : | 1 774 423,85 € |
| 5 Résultat de clôture à reporter : | 451 464,07 € |

BUDGET 2021

| | |
|---|----------------|
| 1 Recettes de fonctionnement : | 2 125 475,00 € |
| 2 Excédent 2020 reporté en fonctionnement : | 194 896,07 € |
| 3 Dépenses de fonctionnement : | 2 320 371,07 € |
| 4 Recettes d'investissement : | 3 633 865,00 € |
| 5 Dépenses d'investissement : | 3 625 938,35 € |
| Déficit 2020 reporté en investissement : | 7 926,65 € |

Les dépenses d'investissement sont relativement importantes en 2020 et 2021, c'est essentiellement dû aux travaux de l'église et la fin des travaux de l'école maternelle.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020



BUDGET 2021





Travaux en cours et projet



La vieille charpente avant dépôt



85 000 tuiles = 100 T pour la totalité de la toiture Côtés Est (en cours) et Ouest (A venir)

Réfection de la toiture de l'église Saint-Aignan

La réfection de la charpente et de la toiture commencée en 2019, s'est poursuivie en 2021 par le chœur, le chevet et ses bas-côtés.

La pose de l'échafaudage, puis du parapluie, ont mis la toiture à l'abri des intempéries.

La vieille charpente, en très mauvais état, a été entièrement démontée, emmenée en atelier à Mauges (Maine et Loir), pour une remise en état complète.

La pose des tuiles, de trois tons différents en provenance de Pontigny, (Yonne), a commencé début Novembre. Cette étape devrait être terminée fin mars 2022.

Les travaux continueront en 2022 par la nef et ses bas-côtés.

Les entreprises intervenantes sont : Architecte des Monuments Historiques.

Entreprises : Cadet, Perrault, Lagarde.

Rénovation Éclairage public

Une 2e tranche de rénovation de l'éclairage public a été engagée cette année.

COÛT TOTAL :

Ent. Somelec..... **55 546,00 € HT**

DONT SUBVENTIONS :

- Dotation de Soutien à l'Investissement Local (Etat) **50% des travaux Couverture** Ent. Cadet **27 743,00 € HT**
- Subvention de la Région Centre Centre Val de Loire **30% des travaux Charpente** Ent. Perrault **16 626,00 € HT**
- **Soit 20% à charge de la Commune Patrimoine** Ent. Lagarde **11 177,00 € HT**

Ces travaux concernent le remplacement de 118 points lumineux :

- 85 luminaires de style
- 33 luminaires fonctionnels

La consommation annuelle passe de 78 827 KW à 21047 KW, soit 74% d'économie d'énergie. Avec la réalisation de cette 2e tranche, 50% des luminaires sont passés en LED sur la commune.

INFOS UTILES

PROJET DE CRÉATION D'UN NOUVEAU LOTISSEMENT

La municipalité projette la création, en 2022, d'un nouveau lotissement communal qui sera situé Route du Pilori. Ce lotissement se composera de neuf lots de 622 à 688 m² et devrait être commercialisé fin 2022, début 2023



Travaux réalisés en 2021

- **Aménagement emplacement immeuble Joly**
Ent. Decherf **10 038,00 € TTC**
- **Réparation vitraux cassés de l'église**
Ent. Art et Vitrail **8 986,80 € TTC**
- **Remise en état accès cimetièrre**
Rte de Dammarie
Ent. Decherf **5 940,00 € TTC**
- **Aménagement des pentes de l'église**
Ent. Tapin **10 836,00 € TTC**
- **Remise en état massif de la Malitorne**
Ent. Decherf **2 544,00 € TTC**
- **Changement opérateur téléphonique**
Ent. Centraphone **9 247,00 € TTC**
- **Trx. de restauration pour de la continuité écologique et renaturation du lit de La Cheuille**
Ent. Chognot **395 121,54 € TTC**
- **Éclairage public** **66 655,20 € TTC**
- **Réfection totale des trottoirs de la Place Beaupin-Lagier à la route de Beaulieu**
Ent. Decherf **169 614,00 € TTC**
dont Département **84 807 €**
dont État DETR **50 884 €**
dont commune Bonny **33 923 €**
- **Mise en conformité pour l'accessibilité handicapés gymnase, mairie et église**
Qualiconsult SPS **1 824,00 € TTC**
Maîtrise d'œuvre
M. Chollet **7 488,00 € TTC**
Lot 1 Gros Œuvre - Ent. Legout **12 322,60 €**
Lot 2 Menuiseries - Ent. Danne **13 369,20 €**
Lot 3 Électricité - Ent. Bercier **6 917,02 €**
Lot 4 Plomberie - Ent. Bercier **7 958,31 €**
Lot 5 Peinture - Ent. Kufit **4 184,76 €**
- **L'église - Tranche optionnelle 1**
Lot 1 Installation de chantier, échafaudages, couverture - Ent. CADET **257 377,43 TTC**
Lot 2 Charpente - Atelier PERRAULT **110 023,01 TTC**
Lot 3 Maçonnerie, pierre de taille - Ent. RESTAURATION PATRIMOINE LAGARDE **34 059,05 TTC**
- **Remise en état du portail restaurant scolaire**
Centraphone **2 038,80 € TTC**
- **Réfection carrelage soufflé à l'étage de la Maison de Pays**
Ent. Sol Flamme **5 910,18 € TTC**
- **Montage abri vélos à l'école maternelle**
Ent. Girault **3 294,00 € TTC**
- **Fabrication et pose cloisons grillagées sous-sol de l'ancienne cantine**
Ent. Girault **3 150,00 € TTC**





◀ Retraite aux flambeaux et feu d'artifice le 14 juillet



La fanfare et les pompiers à l'honneur pour les commémorations des 3 octobre et 1 novembre



S.I.A.E.P.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION EN EAU POTABLE BONNY SUR LOIRE / OUSSON SUR LOIRE

L'eau potable : un enjeu majeur

Suite à l'érosion des berges de la Loire, un **nouveau forage d'eau potable, appelé VAL 3** est désormais prêt à être **raccordé au réseau en 2022**.

Le montant de ces travaux s'élève à 270 324 € TTC

Quelques chiffres clés

- 1 913 clients desservis
- 241 381 m³ d'eau produits dans l'année
- 188 361 m³ d'eau facturés dans l'année
- 80,6% de rendement du réseau de distribution (objectif contractuel 75%)
- 56,4 kms de réseau de distribution d'eau potable
- 100% de conformité sur les analyses bactériologiques
- 100% de conformité sur les analyses physico-chimiques



La fibre optique à Bonny



La fibre optique, Pourquoi ? Comment ?

La fibre optique est la technologie la plus récente en matière d'accès à Internet. En pratique, **elle permet le transfert des données à grande vitesse via la lumière.**

Cette dernière transite par un câble contenant des fils de verre ou de plastique aussi fins que des cheveux. **Actuellement les transmissions s'effectuent par fils de cuivre par le réseau ADSL.**

Le déploiement de la fibre nécessite la création d'un **nouveau réseau totalement indépendant**, que cela soit du réseau téléphonique ou du câble. Sur ce réseau, les données peuvent être transmises rapidement sur des centaines voire des milliers de kilomètres.

Quelle est la différence entre le cuivre et la fibre ?

Le cuivre et la fibre sont deux technologies distinctes. L'ADSL, système actuel, passe par le réseau en cuivre classique déployé par Orange (anciennement France Télécom).

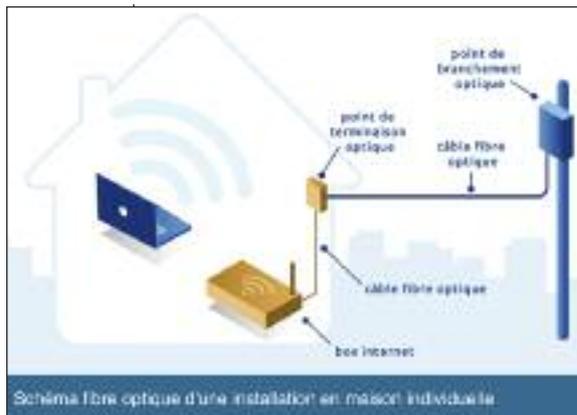


Schéma fibre optique d'une installation en maison individuelle

Côté technique, **la fibre permet des débits bien plus élevés** et peut transporter des données sur de très longues distances quasiment sans subir d'atténuation du signal conduit. La fibre est insensible aux perturbations électromagnétiques, ce qui est un gage de qualité, et permet des débits symétriques.

Côté usages, les débits atteints permettent par exemple de télécharger un film dans des délais inégalés. D'autre part, **elle offre à plusieurs utilisateurs d'un même foyer raccordé la possibilité de faire des usages simultanés** (surfer sur le Web, téléphoner, regarder la télévision en THD, 4K).

La fibre à Bonny avant la fin 2022

Pour le Loiret le Conseil Départemental, au travers du **projet LOIRET**



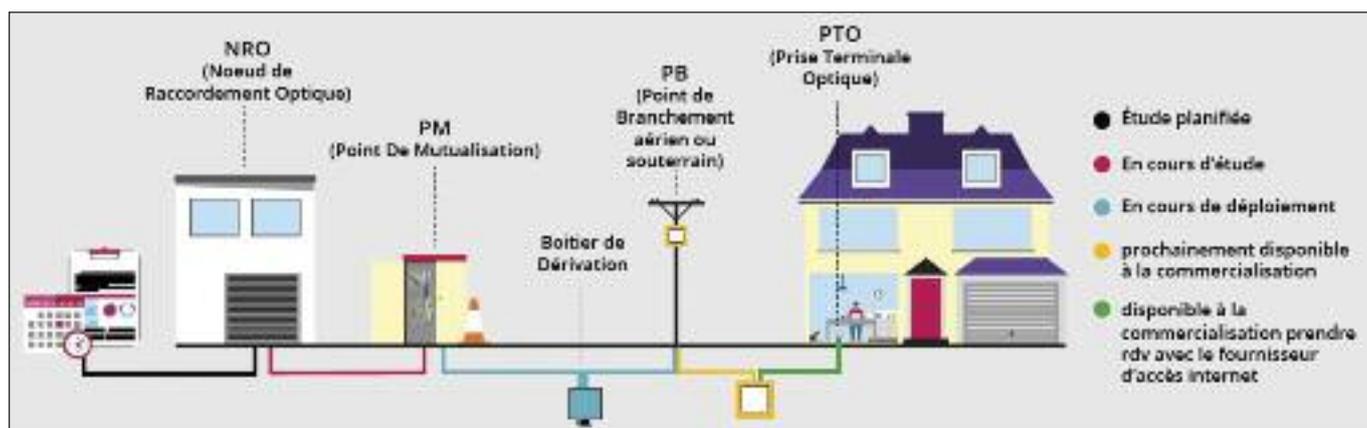
FIBRE a attribué une Délégation de Service Public à la société SFR FTTH (devenue X Fibre) dans le but de généraliser la fibre pour tous au plus tard d'ici fin 2022..

Le nœud de raccordement principal qui constitue l'une des installations essentielles du dispositif, a été installé dans le local technique du Coudray dans le bâtiment situé à l'angle du CV 5 et de la route des Bellus.

Les tranchées qui vont recevoir le câblage de la fibre sont en cours de réalisation notamment lors de la réfection des trottoirs du faubourg Villeneuve.

D'autres chantiers se poursuivent actuellement afin de couvrir l'ensemble de la commune.

Des informations complémentaires au travers de bulletins d'informations liées à la connexion vous seront communiquées dès l'accès au réseau.





LE SMICTOM DU GIENNOIS

maines impaires. Les sacs jaunes sont à sortir avant le jeudi midi.

En point d'apport volontaire (PAV)
(Cf. illustration ci-dessous)

Le territoire du Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

Le territoire du SMICTOM couvre 55 265 habitants et 44 communes et concerne les communautés de Communes "Berry Loire Puisaye", "Canaux et Forêts en Gâtinais" et Giennoises sur une surface de 1 209 km²

La composition du SMICTOM

Président : M. Yves BOSCARDIN,
Vice-Présidents :
M. Cédric CHAUVETTE,
M. Michel CHAILLOU,
M. Rémi BICHON,
M. Dominique GEOFFRENET
et M. Alain HECKLI

Les missions du SMICTOM

- Assurer le ramassage des déchets
- Permettre et promouvoir le tri sélectif des emballages, du papier et du verre
- Développer le compostage
- Traiter et valoriser les déchets
- Favoriser le tri en déchetterie

La collecte des déchets à Bonny-sur-Loire

Sacs noirs : lundi après-midi. À sortir le lundi avant midi.

Les ordures ménagères, après collecte, sont incinérées en l'usine d'Arrabloy.

Il n'y a que 3 jours dans l'année où les déchets ne sont pas collectés : le 1er janvier (Jour de l'an), le 1er Mai (Fête du travail) et le 25 décembre (Noël). Pour 2022, ces jours tomberont un dimanche, il n'y aura donc aucun décalage à prévoir. Le SMICTOM ne distribue pas de bac à ordures ménagères, il en conseille néanmoins l'achat.

La collecte sélective

Collecte des sacs jaunes en porte à porte (PAP) : Jeudi après-midi se-

Différents points répartis dans la ville, pour trier les emballages, les verres et les papiers. **La liste des points d'apport volontaire est disponible sur le site internet du SMICTOM** : <https://www.smictom-gien.com/jour-de-collecte/>

Les déchèteries sont ouvertes **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h.**

Fermées les dimanches, les jours fériés, les 24/12 et 31/12 (après-midi).

L'accès à la déchèterie est gratuit pour les particuliers sur présentation d'un justificatif de domicile. Il est limité aux véhicules et camionnettes de PTAC inférieur à 3,5 tonnes. Pour les professionnels, l'accès à la déchèterie est payant.

| CONTAINER BLEU | CONTAINER JAUNE | CONTAINER VERT |
|--|--|--|
| TOUS LES PAPIERS SE TRIENT | TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT | TOUS LES VERRES SE TRIENT |
| Journaux, magazines, prospectus, catalogues... | Emballages en plastique, briques alimentaires, boîtes métalliques... | Bouteilles, bocaux, pots en verre |
| En vrac sans leur film plastique | En vrac et vides ou en sac jaune | En vrac et vides, sans bouchon, ni capsule, ni couvercle |

Les encombrants

La collecte des encombrants se déroule une fois par an, **la prochaine collecte se déroulera le 25 février 2022** pour la commune de Bonny-sur-Loire.

Pour bénéficier du service, les administrés doivent au préalable s'inscrire en Mairie.

Le compostage

Comment obtenir un composteur ?

- Remplir le formulaire d'inscription, disponible en Mairie ou sur le site du SMICTOM du Giennois
- Le renvoyer par mail à, compostage@smictom-gien.com, ou par voie postale au SMICTOM du Giennois BP 20005 48 Quai de Châtillon 45501 GIEN CEDEX, ou en main propre au siège du SMICTOM
- Attendre d'être recontacté afin de confirmer le RDV
- Le jour J, apporter un justificatif de domicile de moins de trois mois, un stylo et votre bonne humeur
- Sur place une convention de mise à disposition sera à remplir en deux exemplaires.

Que composter ?

- Les épluchures de fruits et de légumes
- Les fruits et légumes abîmés
- Les restes de repas
- Les déchets de jardin
- Le marc de café, les filtres, sachets de thé, infusions
- Les coquilles d'œufs

A ne pas composter :

- Viandes, poissons
- Épluchures d'agrumes
- Boîtes d'œufs en polystyrène
- Grosses branches et tailles

- Cartons imprimés, tissus, imprimés en couleurs, papier glacé
- Mégots de cigarette
- Plastique, verre

Quelques règles d'or, pour un bon compost :

- Varier les apports afin d'obtenir un compost équilibré.
- Maintenir une humidité constante.
- Aérer le compost, en le mélangeant régulièrement. L'aération permet d'éliminer les odeurs et de conserver un rythme de décomposition de la matière organique ;

Quand et comment utiliser son compost ?

Vous pouvez utiliser votre compost lorsque la matière est totalement dégradée. Le compost mûr présente un aspect homogène, une couleur sombre et une odeur de forêt. Le compost est un fertilisant, il est à mélanger avec la terre. Un compost épandu en surface, en guise de paillis est déconseillé, il peut se dessécher et par conséquent ne plus être efficace.

Quels outils pour composter ?

Une fourche ou un brass'compost afin de brasser et aérer le compost.



Création du Syctom le 19 mai 1994

Le Syndicat Mixte Central de Traitement des déchets

Il concerne les régions de Gien et Châteauneuf sur Loire (SYCTOM) C'est un établissement public de coopération intercommunale créé par arrêté préfectoral en date du 19 mai 1994.

Le Syctom pour 104 communes et 140 015 habitants

Le Syndicat mixte central de traitement des déchets des régions de Gien et Châteauneuf sur Loire regroupe, d'une part le Syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères du Giennois et, d'autre part, le Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères de la région de Châteauneuf sur Loire, soit 104 communes, totalisant 140 015 habitants.

Le traitement des déchets ménagers

Le SYCTOM est compétent en matière de traitement des déchets ménagers et assimilés sur son territoire, ainsi que pour des opérations de transport, de compostage ou de stockage qui s'y rapportent, et pour toute opération ayant pour objet la valorisation énergétique.

A ce titre, le SYCTOM assure le traitement des déchets suivants :

- les déchets ménagers par incinération au Centre de Valorisation Energétique d'Arrabloy,
- les déchets « encombrants » collectés sur les différentes déchetteries par enfouissement à l'Installation de Stockage des



Déchets Non Dangereux de Bray-Saint-Aignan

- les déchets végétaux collectés sur les différentes déchetteries par compostage sur des plateformes situées à Nogent sur Vernisson et Bray-Saint-Aignan

Focus sur le Centre de Valorisation Energétique d'Arrabloy :

Mis en service au cours de l'année 1999, le centre de valorisation énergétique (CVE) des déchets ménagers résiduels d'Arrabloy est en cours de métamorphose avec l'entrée en application, le 1er mars 2020, de la Délégation de service public portant exploitation et réalisation des travaux de valorisation énergétique.

Trois grands chantiers y sont engagés simultanément alors que le site continue à fonctionner : la **rénovation de l'ensemble des installa-**

tions majeures du CVE, le changement de four de la ligne n°1 et la construction du réseau vapeur.

- 24,9 millions d'euro de travaux à la charge de l'exploitant
- 57 % c'est la hausse attendue de la performance énergétique du centre de valorisation d'Arrabloy

La performance énergétique de l'installation devant passer de 40 % à 70 % une fois les travaux réalisés

Ci-dessous : levage de la partie haute du four à retirer pour le réseau Vapeur.





L'ACTUALITE DE LA COM COM

Le service "Petite enfance"

Vous recherchez une place en multi-accueil, une assistante maternelle ou une garde à domicile ?

Adressez-vous au guichet unique : il renseigne sur les démarches et accompagne les parents dans leur **recherche d'un mode d'accueil** sur tout le territoire de la communauté de communes.

Contact par mail :

guichetunique.pe@cc-berryloire-puisaye.fr



Les structures « Petite enfance » en détail

A Briare, **le nouveau pôle Petite enfance** a ouvert ses portes le 2 novembre et propose :

- un multi-accueil
- la salle d'activités
- le bureau du Relais Petite Enfance (RPE)
- le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) .

La capacité est désormais de **30 berceaux pour le multi-accueil**. Deux lieux (à Briare et à Châtillon-sur-Loire) sont donc disponibles pour accueillir les enfants **de 2 mois et demi jusqu'à l'entrée en maternelle**. L'accueil peut être régulier (type crèche) ou occasionnel (type halte-garderie).



Le RPE propose, **tous les matins, des ateliers d'éveil aux assistants maternels et aux enfants qu'elles accueillent** pour favoriser des échanges et des rencontres entre les assistants maternels et les enfants. De plus, des permanences administratives sont tenues pour les assistants maternels ou les parents pour les aider dans leurs démarches. Ce relais se trouve dans le nouveau pôle Petite enfance à Briare.

Le LAEP « **La marelle** » propose un espace convivial et chaleureux où **les enfants de moins de 6 ans sont accueillis avec leurs parents ou un adulte proche**, les

mercredis de 9h30 à 11h30 dans le nouveau pôle Petite enfance à Briare. L'accueil est assuré par des professionnelles qualifiées. Dès début 2022, celui-ci va devenir itinérant proposant le même service le jeudi après-midi de 14h30 à 16h30 au CMS de Châtillon-sur-Loire.

CULTUR'ADOS

Ce dispositif proposé par la communauté de communes en collaboration avec la Ligue de l'enseignement vise à proposer aux adolescents (**12-17 ans**) de notre territoire **des activités pendant les temps hors scolaires**.

Ces **activités sont proposées sur plusieurs communes** les mercredis, vendredis soirs, pendant les vacances scolaires et en semaine dans les 2 collèges du territoire. Possibilité de transport pour convoyer les adolescents. Renseignements : 07 64 89 39 67



Les enfants qui écrivent au Père Noël !





HABITAT : des aides pour améliorer votre logement

Vous souhaitez effectuer des travaux dans votre habitation ? **Une maison bien rénovée et isolée, c'est un espace confortable et sain**, un lieu résilient face aux épisodes climatiques, un foyer où il fait bon vivre. C'est aussi une **réduction des factures et des consommations d'énergie**, une participation à la relance par l'économie verte. En France, le bâtiment est le **deuxième secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre**. Il représente à lui seul 27 % des émissions de CO2 et 45 % de la consommation d'énergie finale du pays.

La communauté de communes Berry Loire Puisaye renouvelle son **Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** pour contribuer à la rénovation des logements. Ce dispositif complète les financements déjà disponibles dans le cadre du Plan de relance national (crédits de l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat : ANAH).

Les propriétaires pourront être accompagnés dans leurs démarches administratives – demandes d'aide financière, prêts à taux réduits, contraintes d'urbanisme – et bénéficier de conseils techniques, pour le choix des matériaux et équipements, l'analyse des devis, etc. Ils seront informés sur leur éligibilité aux aides de l'ANAH (jusqu'à 50% des travaux HT sous conditions) mais aussi Ma Prime Rénov et les aides du département du Loiret pour les travaux d'accessibilité.

La communauté de communes Berry Loire Puisaye ajoute aux aides de l'ANAH une subvention complémentaire de 5% des travaux HT pour les propriétaires bailleurs et de 8% pour les propriétaires occupants. En outre, afin d'encourager la remise sur le marché de logements vacants, la communauté de communes verse une prime de 2000 € aux personnes qui achètent un logement vacant depuis plus de 2 ans pour en

faire leur habitation principale, ainsi qu'une prime de 2000 € pour les primo-accédants dans l'ancien (logement de plus de 15 ans). Ces deux primes sont cumulables.

En parallèle, des actions de sensibilisation, et mobilisation des acteurs économiques, seront lancées pour impliquer chacun dans ce projet. Cet hiver, l'accent sera mis sur la prévention et la lutte contre **la précarité énergétique et le mal-logement**, qui touchent les plus démunis. Des visites originales des centres bourgs seront également organisés avec des drones thermographiques.

Pour être accompagné dans votre projet, bénéficier de conseils techniques et d'une assistance dans la mobilisation des aides financières, **vous pouvez contacter l'opérateur Loire Future : 02 38 77 57 23** du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Demande d'accompagnement en ligne : <http://monprojet.loirefuture.fr>

Nouveautés au 1er janvier 2022 :

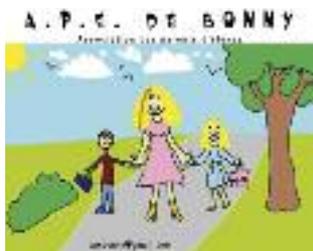
- Une simplification des aides financières avec la fusion des dispositifs MaPrimeRénov' et Habiter Mieux Sérénité de l'Anah.
- primes additionnelles pour les rénovations globales. Par exemple lorsque l'on combine plusieurs types de travaux : isolation, fenêtres, équipement de chauffage...
- Une simplification des financements, avec le Prêt Avance Rénovation, garanti par l'Etat, et l'augmentation des durées et plafonds de dépenses pour l'Eco-Prêt à taux 0%.

Pour suivre l'actualité de la communauté de communes, consultez le site internet www.cc-berryloire-puisaye.fr ou la page Facebook de la communauté de communes Berry Loire Puisaye. Pour tout renseignement concernant ces différents services et dispositifs, contactez le **02 38 37 03 84**



L'APE

L'APE représente l'ensemble des parents



de l'école lors des conseils de classe et durant toute l'année.

Elle remonte les demandes et les préoccupations des parents et soutient les projets pédagogiques des enseignants.

L'APE a pour but de dynamiser l'école de Bonny sur Loire grâce à l'organisation de manifestations extrascolaires comme la fête de fin d'année. Les fonds récoltés permettent de financer des transports lors de sorties scolaires, de participer financièrement aux classes de découvertes ou encore comme chaque année, d'offrir une calculatrice à tous les élèves de cm2 pour leur entrée au collège.

Tout parent est membre de l'APE. Vous pouvez donc participer à l'organisation d'une ou plusieurs manifestations selon vos disponibilités : venir participer à plusieurs actions avec votre famille ou vos amis, participer à l'installation d'un événement, tenir un stand lors de la fête de fin d'année 1 heure ou 2. Vous souhaitez vous impliquer dans les projets scolaires de vos enfants et rejoindre notre équipe ou simplement avoir des informations sur le sujet :

Contact: M. Alexandre CHARLON. Tél. 06 58 04 02 20
Mai: apebonny@gmail.com.

Une boîte aux lettres est aussi disponible devant le portail de l'école. Parents, on compte sur vous !

Accueils de loisirs

Les enfants des accueils de loisirs ont pu participer aux activités manuelles, culturelles et sportives durant les vacances d'hiver sur le thème les petits bricolos en été « voyage dans le temps » et cet automne « frissonne voilà l'automne » Nous vous rappelons que **l'accueil périscolaire fonctionne tous les matins et les soirs d'école de 7h30 à 9 heures et de 16h30 à 18 heures.**

Dates d'ouverture pour les prochaines vacances

- Hiver: du 7 au 11 février**
- Printemps: du 11 au 15 avril**
- Été: du 11 au 29 juillet**
- Automne: du 24 au 28 octobre**
- Informations au 06 77 77 87 93**



Visite de l'exposition sur les castors à la Maison de Pays

Les écoles

Malgré la situation sanitaire, les élèves ont fêté **le carnaval classe par classe (1)**. Ils se sont déguisés, ont chanté. **L'APE a offert le goûter et jus de pomme local (2)**. Randonnée en bord de Loire avec les élèves de CE1/ CE2 où ils ont retrouvé la classe de CP pour un pique-nique et un **concours de château de sable (3)**. Pour la semaine du goût **les élèves de CE2 CM1 ont cuisiné avec Philippe (4)**, le cuisinier, au restaurant scolaire, une soupe avec des légumes locaux.

Les élèves de CM1 ont élu les délégués de classes (5) comme de vraies élections avec urne, bulletins, carte d'électeur, bureau d'électeur, premier et second tour, résultats, en respectant la parité. En route pour être un citoyen de demain !

Les élèves de CP CE1 et CE2 sont allés au square pour s'affronter dans des épreuves sportives des jeux olympiques de Bonny. Il y a eu de nombreux médaillés, **Bravo aux sportifs ! (6)**

Dans le cadre de la semaine historique, les élèves ont travaillé sur la commémoration du 11 novembre et sur le monument aux morts de Bonny sur Loire. Un beau travail de mémoire.

Pour la fin de l'année scolaire 2020/21, tous les élèves du CP au CM1 se sont vus offrir un livre par la municipalité. Les élèves de CM2, pour leur fin de scolarité à l'école, ont reçu un dictionnaire et un roman de la part de la municipalité et **une calculatrice de collégien par l'association de parents**

Animations pour les enfants des écoles

d'élèves (7). Bonne lecture pour l'été ! Les élèves de CM2 ont eu la chance de recevoir le célèbre harpiste Sylvain Blassel (8) pour un atelier musique avant le concert à la salle des fêtes. Un moment unique et mémorable!



1 Le carnaval classe par classe



4 Cuisine avec Philippe pour la semaine du goût



2 Le goûter

7 Livres, dictionnaires, romans offerts par la municipalité



5 Élection des délégués de classe des CM1



6 Les jeux olympiques de Bonny



3 Concours de châteaux de sable



8 Rencontre des CM2 avec Sylvain Blassel



Randonnées des enfants de MS et GS

À la recherche de graphismes dans les rues de Bonny



L'école de musique à la maternelle



Puis nous avons trié des animaux en 2 groupes : « oiseaux » / « pas oiseaux ». Il y avait des pièges... chauve-souris, papillon, ... mais nous ne nous sommes pas fait avoir !



la journée à la maison de Loire

Mardi, à la maison de Loire pour tout connaître sur les oiseaux.

Le matin, différents ateliers avec notre animatrice Manon.



Nous avons vu que les oiseaux ne pouvaient pas tous avoir le même régime alimentaire car ils n'avaient pas tous le même bec.

Nous avons fait un *loto sonore du chant des oiseaux*, fabriqué une jumelle pour les observer, associé des plumes à des photos d'oiseaux, ...



Le pique-nique de midi était bien mérité !!! Tout le monde a mangé de bon appétit !

L'après-midi, c'est Claire qui nous a emmené *observer des oiseaux à la longue-vue* ou avec des jumelles. Nous avons vu des cygnes, des hérons, des aigrettes, ... C'était une belle journée !



Le Barbillon Bonnychon : Association Agrée Pour la Pêche et le Milieu Aquatique

Cette association est habilitée par la Fédération Départementale de Pêche du Loiret pour vendre les cartes de pêche.

Points de vente des cartes de pêche: Attention ! Les cartes sont vendues soit par internet en tapant **cartedepeche.fr**, paiement sécurisé, soit à l'Accueil du Super U, soit à la Maison de Pays de Bonny, Place Beaupin-Lagier.

Amis Pêcheurs, venez nombreux à la **prochaine Assemblée Générale**

rale le vendredi 14 janvier 2022 à 18 h. à la salle polyvalente 1.

Ses lots d'action sont situés sur la Cheuille sur 8 km, de la passerelle près du Pont de l'autoroute A77 jusqu'à la route menant au centre du lieudit « Les Loups », sur la route d'Ousson, à la sortie de Bonny et sur le lot E 18 de la Loire, allant de l'embouchure de la Cheuille à l'approche du pont de Châtillon-sur-Loire et de l'écluse de Mantelot.

Son rôle est aussi la surveillance des eaux et du milieu aquatique, et l'information en cas de problème.

Elle procède régulièrement à des **empoissonnements de la Cheuille** selon les besoins.

Elle anime, notamment, le **concours de pêche annuel le 3e samedi de mai, la fête nationale de la pêche le 1er dimanche de juin, la journée truites** et tous autres évènements ponctuels, comme l'apprentissage de la pêche aux jeunes ou aux adultes, etc.

Contacts : Joël MAYERAU, président au 06 13 80 42 32 joel.mayerau@orange.fr ou Jean-Louis GODET, secrétaire au 06 79 08 36 99 - jl.godet@orange.fr

La Cheuille fait peau neuve

Quand la Cheuille rime avec écologie

Depuis fin octobre des travaux de **restauration de la continuité écologique, ainsi que de renaturation du lit de la Cheuille** sont en cours pour une durée de trois mois environs.

Ces travaux consistent à supprimer tous les barrages artificiels communaux, afin d'assurer cette fameuse continuité écologique, de la passe-

relle Dénoyé au lavoir de La Ville-neuve. Les moulins privés ne sont pas concernés. De plus la renouée du Japon, plante très invasive, est arrachée et détruite.

Ensuite le lit de la rivière sera nettoyé en évacuant tous les arbres morts, les berges consolidées, afin **que les poissons ne trouvent plus d'obstacles dans leur parcours.**

Ce chantier est piloté par la fédération départementale de la pêche du Loiret en association du Bar-

billon Bonnychon, et **financé intégralement par l'agence de l'eau Loire Bretagne.**

Le coût s'élève à **395 121 € TTC** et est réalisé par l'entreprise Chognot de Surgères (Charente-Maritime) qui est spécialisé dans ce genre de travaux.

La Cheuille présentera en 2022 un nouveau visage qui devrait ravir pêcheurs et touristes.





Comme beaucoup d'autres associations la Maison de Pays a été mise en sommeil pendant l'épidémie de coronavirus.

Elle a ouvert début juillet, mais partiellement, du fait de l'impossibilité de respecter les gestes barrières dans l'escalier qui mène à l'étage. Nous avons donc fait une exposition au rez-de-chaussée sur la poterie (avec les panneaux de l'association SERBHAG) et avons présenté les produits du terroir. Nous avons eu beaucoup de touristes.

Au premier octobre nous avons repris les expositions sur les 2 étages mais avec l'obligation du pass sanitaire.

"Nestor le castor" a accompagné notre première exposition. Celle-ci a pu être réalisée grâce à l'aide de M. Lienhard et de ses superbes photos, de l'office pour la biodiversité animale qui nous a prêté des documents et de la fédération des chasseurs qui nous a permis de présenter un magnifique castor. Cette année, les enfants des écoles et du centre de loisirs ont pu profiter de



cette exposition. De plus, une balade ayant pour thème « les animaux nocturnes », commentée par le conservatoire du patrimoine naturel, a permis de transposer sur le terrain les explications sur le mode de vie des castors.

Pour terminer l'année, **l'exposition traditionnelle sur le savoir-faire des particuliers** se tiendra, agrémentée d'une journée de démonstration, suivant l'amélioration des conditions sanitaires.

Nous commencerons l'année, **du 22 janvier au 19 mars**, par une **exposition de peinture** consacrée à l'artiste-peintre Christiane Lechaue et au sculpteur M. Guillot.

Puis viendra une exposition sur **les jeux de société du 9 avril au 11 juin**, avec si possible des ateliers jeux.

L'été verra l'exposition conjointe avec la SERBHAG **du 2 juillet au 10 septembre : Vins, bière, limonade et autres breuvages.**

Et à l'automne, nous aurons **l'expo-photo du 1 octobre au 5 novembre.**

Sans oublier son anniversaire, puisque l'année prochaine la Maison de Pays aura 30 ans.

Espérons que toutes ces expositions verront revenir à la Maison de Pays le public qui lui a tant manqué.



Eh bien non ! nous ne fêterons jamais nos 50 ans, après deux reports nous attendrons maintenant 2030 pour souffler nos 60 bougies. Comme beaucoup d'associations toutes nos activités ont été stoppées pendant de longs mois. Les sections badminton et foot en salle ont repris avant l'été.

Depuis septembre pratiquement toutes les sections ont redémarré avec deux nouvelles activités :

Section Peinture sur soie



Section Yoga : ouverte à tous, elle associe postures, travail sur la



respiration et yoga nidra (une brève relaxation en fin de séance).

Nous espérons vous rencontrer lors de nos manifestations que nous avons programmées pour 2022 en « croisant les doigts » pour que la Covid 19 nous laisse enfin la liberté de faire la fête.

Nous vous attendons nombreux pour notre **spectacle de théâtre, ressource principale de notre association**, où vous pourrez applaudir les acteurs dans « **Un héritage pour tous** ».

En résumé : *Mamie « Chonchon » invite ses trois filles à Courchevel. Christine, l'intellectuelle, et Monique, la*

baba cool sont venues avec leurs maris respectifs ; Marie, la fille-mère, avec sa fille Clémentine. Si certains pensent que Mamie « Chonchon » les a réunis pour parler de son héritage, d'autres savent l'exact but de cette réunion. Tout le monde sortira-t-il indemne de ce week-end où les malentendus vont se succéder ?

Reprise des activités

Section Relaxation à la salle du Mille Clubs: **le lundi de 10h30 à 11h15 avec environ 4 à 6 personnes et le jeudi de 18h00 à 18h45 avec environ 2 à 4 personnes.**

Section Badminton au gymnase: **le mardi de 19h00 à 21h00 avec au maximum 8 joueurs.**

Section Foot en salle au gymnase: **le jeudi de 19h00 à 21h00 avec une quinzaine de joueurs.**

Retrouvez-nous sur facebook <https://www.facebook.com/MCB-Mille-Clubs-Bonnychon> et sur le site web www.mille-clubs-bonnychon.fr

N'hésitez pas à venir rejoindre la grande famille du Mille Clubs.

T. 02 38 31 51 03

L'association communale des chasseurs

Association communale des chasseurs de Bonny

Le plaisir de la chasse c'est **partager la nature** avec ses amis à 2 ou 4 pattes, **l'observer toute l'année et la respecter.**

Hier nous étions des cueilleurs aujourd'hui nous semons toute l'année et récoltons une trentaine de jours par an, avec plusieurs objectifs.

Être respectueux de l'équilibre des populations dans chaque

biotope. Nous nous imposons des quotas par espèces: chevreuils, lièvres, perdreaux gris qui sont remis en cause chaque saison.

Pérenniser les souches naturelles grâce à des aménagements du territoire et une agriculture raisonnée.

Rechercher le gibier blessé avec un chien de sang et son conducteur pour le grand gibier ou son chien au petit gibier.

Partager et savourer le gibier en famille, avec des amis ou l'offrir.

Demain nous souhaitons poursuivre nos actions dans la nature, être à l'écoute et échanger avec les autres usagers et propriétaires fonciers afin de partager nos passions et loisirs.

Contacts : rgaboret@gmail.com ou T. 06 85 93 53 16.



Ensemble & solidarités - Union Nationale des Retraités et des Personnes Agées

Qui sommes-nous ?

Ensemble et solidaires UNRPA compte 70 000 adhérents au niveau national, répartis en sections locales et fédérations départementales. L'association construit son action autour de quatre valeurs fondamentales.

- La proximité, car nous sommes présents partout en France
- La convivialité, car nous aimons nous retrouver pour des moments partagés
- La solidarité, car nous apportons l'entraide chaque fois que cela est nécessaire
- La combativité, car il faut défendre notre système de retraite et se faire entendre au plus haut niveau

75 ans d'histoire

Nous sommes la plus ancienne des associations de retraités n'appartenant pas à la fonction publique, puisqu'elle a été créée en 1945. Cependant notre association est ouverte à tous (retraités et non retraités)

La section de Bonny-sur-Loire compte **165 adhérents en 2021** et vous propose tout au long de l'année les activités suivantes :

- 2 lotos avec goûter
- 2 concours de belote
- 1 voyage d'une semaine
- 1 sortie d'une journée
- 2 repas dansants (coq au vin et choucroute)



ENSEMBLE & SOLIDAIRES
UNRPA



- 1 repas de fin d'année avec animation et bien sûr notre
- réveillon du jour de l'an.

Le premier semestre 2021 s'est révélé très compliqué. Nous avons pu cependant réaliser notre assemblée générale en avril.

Depuis septembre, les activités ont repris leur vitesse de croisière (loto, sortie d'une journée, choucroute, belote, etc.)

Chaque jeudi après-midi, les adhérents qui le désirent, se

retrouvent salle Dugué pour la belote.

Pour vous distraire, passer de bons moments, rompre l'isolement, rejoignez-nous en assistant à notre prochaine assemblée générale qui aura lieu le mardi 25 janvier 2022 à la salle polyvalente à 14h30

Besoin d'un renseignement,
contactez le président
J.-Michel MORIN
au 02 38 31 69 46



Des nouvelles de L'Harmonie de Bonny

L'année 2021-2022 promet d'être une année festive ! La Covid nous a empêché de vous voir l'an dernier... Nous comptons bien nous rattraper !

Un Concert de Noël avec les 3 sections : Les 18 et 19 décembre 2021

Danièle va nous présenter son programme pour la Chorale, tout neuf et varié...

Les percussions vous emmèneront en voyage... et l'orchestre, vous fera un programme rythmé et moderne.

Petit plus également le **2 avril avec le concert de printemps...** Énorme Concert avec Les 3B (Bonny/Beaulieu/Boulleret) et... une surprise !

J'en profite également pour vous rappeler qu'à l'école de Musique, nous apprenons toujours la flûte traversière, la clarinette, le saxophone, la trompette, le trombone,

le tambour et les percussions... et il y a même de l'éveil musical !

Les répétitions

• **Orchestre : Mercredi de 18h 30 à 20h 15** (avec Christian Senez et Danièle Hecquet)

• **La Chorale : Jeudi de 20h 30 à 22h 00**

Vous êtes toujours les bienvenus pour nous rejoindre !

Nous avons hâte de vous retrouver !

Contact : La présidente :

Amélie Cör : 06 10 53 92 19

Le secrétaire :

Jean-Pierre Cör : 02 38 67 55 18



Bonnyswing, HIIT et renforcement musculaire

Votre programme :

HIIT le mardi soir de 19h à 19h50

Renforcement musculaire le jeudi soir de 19h à 19h50. **Venez nous rejoindre pour votre séance de sport.**

Ambiance assurée. Suivez notre actualité sur notre page Facebook :

www.facebook.com/bonnyswing

Contacts : **Mélina 06 82 72 11 68,**

Christelle 06 07 45 73 42,

bonnyswing@gmail.com



Bonnyswing, HIIT



AJ Racing

AJ RACING vous fait découvrir le sport automobile sur circuit, la maîtrise de votre bolide avec du roulage sur piste en toute sécurité.

Malgré la pandémie, l'année 2021 aura été bien remplie avec 5 compétitions et des journées roulages,

Nous avons présenté notre structure et l'association lors de portes

ouvertes de nos partenaires et étions présents au Salon de l'Auto à Gien cet automne,

Si vous voulez participer à l'aventure, n'hésitez pas, l'association est ouverte à tous,

Renseignements auprès de :

Jérôme Louault, président au 06 72 42 27 87 ou Alexis Louault, vice-président au 06 52 75 13 03

aj.racing@gmail.com

instagram @aj.racing_team

youtube AJ RACING



La Foire Saint-Aignan



VIE ASSOCIATIVE

Samedi 20 novembre

Notre traditionnelle Foire de la Saint-Aignan, s'est déroulée le samedi 20 novembre dernier.

Organisée par l'association de la Fête des vins, sous l'impulsion forte de la municipalité, les forains et commerçants avaient fait le déplacement, la bernache et les châtaignes étaient au rendez-vous: tout était là pour que la fête soit belle.

Pourtant, le boudin chaud confectionné sur place attend encore ses

acheteurs! Triste Foire Saint-Aignan...

La traditionnelle Bernache à l'honneur

En 2022, le stand « Bernache » reviendra au cœur de la fête et la réflexion est en cours pour faire venir un manège afin de fournir aux enfants un prétexte d'emmener leurs parents sur le site, permettant de séduire un public nouveau qui vient en nombre...



On se retrouvera le samedi 19 novembre pour une Saint Aignan bien vivante...pour la satisfaction de tous!



Balade gourmande et culturelle

Une promenade dans les vignes et au hameau "Les Loups"

À l'initiative de l'association Fête des vins, le 16 juillet dernier, fut organisée une petite promenade dans les vignes, agrémentée d'explications et commentaires sur les vignes et le vin ainsi que sur le hameau « Les Loups » par la SERBHAG, des pauses

dégustations (a minima, à cause de la Covid) Un bon moment partagé, agréable, goûteux et instructif. Rendez-vous en 2022, juste avant la « Fête des Vins des coteaux du giennois », avec espérons-le un peu plus de « fait maison » ...



Fête des Vins



Une grande fête

La Fête des vins des Coteaux du Giennois s'est déroulée le **25 juillet 2021**, c'était tout ce qui figure autour de cet article et bien plus encore grâce à votre venue en nombre, à tous les artisans commerçants présents, mais également avec l'offre d'une restauration de qualité, la présence de poneys, le manège et le bal en soirée... **Mais la plus belle photo est celle que chacun des bénévoles impliqués dans la fête garde en souvenir dans sa tête: celle d'une belle journée.**

Grâce à vous aussi, nouveaux adhérents participants que nous invitons à venir vous renseigner lors de notre Assemblée Générale le 17 janvier prochain à 20h30. Nouveaux consommateurs, la 66e Fête des vins, sera encore à marquer d'une croix parmi les bons moments partagés. On se voit à l'AG?

**Et on se revoit à la « Fête des vins »
le 31 juillet 2022!**

65e Fête des Vins

Ginette Fournier est partie savourer les breuvages du Paradis des bénévoles. Elle y a rejoint son mari Raoul, le roi de la frite fraîche. Elle a beaucoup œuvré pour faire de la "fête des vins" ce qu'elle est devenue et si je lui dois, à titre personnel, d'avoir été associé à l'épluchage, au lavage, au blanchiment, etc. de 450 kg de pommes de terre en passe de devenir des frites, je lui dois bien plus que ça : la chance de l'avoir rencontrée, elle, Raoul et toute leur bande. Rude expérience pour le petit parisien que j'étais, fraîchement immigré à Bonny ! Allez Ginette, on se retrouvera, à l'heure intelligente, pour trinquer indéfiniment au plaisir que procure l'implication dans la vie associative, avec l'espoir que les jeunes générations aient la curiosité d'y goûter autant que vous avez su la savourer. Ce n'est qu'un "au revoir", Ginette... Jean-Claude LECUGY, 30 ans passés auprès de Ginette à préparer La Fête des Vins !

HOMMAGE



à GINETTE

VIE ASSOCIATIVE



Intronisations dans la confrérie des Hotteux du Giennois



Principaux résultats 2021



Léane Tabu triple championne de France piste (keirin, course aux points, américaine), vainqueur de la route de l'ouest, du trophée Florian Rousseau, championne départementale, vice championne régionale route et piste. 2e des coupes régionales et de la coupe de France au Mans. 3e championnat de France du 500 m et vitesse par équipes, du chrono des Nations en Vendée. 11e du championnat de France route sur 160 sélectionnées et de nombreuses places d'honneur.

Émilien Mellot, 2e à Limoges, 3 à Donzy, St. Denis, Auneau, Coulanges, 4e à Averdon, 5e à Tours, Vierzon, Vineuil, Vice champion départemental, participation aux France piste.

Bruno Alquinet vainqueur à St. Brisson, St. Eloy, vainqueur dans sa catégorie à St. Martin, Gien, Bonny, Donzy...

Robin Alquinet champion départemental, vainqueur dans sa catégorie à Gien et Cosne, 2e à St. Brisson, St. Martin....

Dominique Feuillette, vainqueur à Bray, Gron, 2e à Vinon, 3e au championnat de France du chrono, Farges....

Jean-Luc Tourte champion départemental, 3e à Bonny, 4e à Chevy.

Gauthier Picault 2e à Donné, 3e à Fussy, 5 à Aigurande....

François Desplanches vainqueur du trophée passion des cyclosporatives (Dôle, blé d'or, Jeff, M. Laurent...), 2e à Bray.

Julien Feuillette, vainqueur à Bray en val, 2e à St. Eloy, 2e à la JF Bernard, 3e à Bonny, Gien, 7e à Poilly et Diges....

Une petite dernière info résultats...

Thomas Minet, vainqueur dans sa catégorie à St. Martin, 2e à Gien, Bray, 4 à Mesves, 6 à Cosne et Farges....

Sébastien Miinet, 6 à Gien, 8 à Bannay, Fussy....

Organisations 2021

Covid oblige, calendrier perturbé avec l'annulation du trophée Florian Rousseau, coupe des clubs sur le vélodrome de Briare en avril.

Reprise du calendrier régional le dimanche 1 Août avec le grand prix de la municipalité à Bonny, support du championnat départemental pour les jeunes. Plus de 200 participants sur la journée. Joli succès sportif et populaire malgré les mesures barrières liées à la situation sanitaire.

Ronde des Pommes le samedi 21 Août avec 150 participants sur le circuit du pressoir.



Ne pouvant garantir la convivialité et l'esprit chaleureux, notre Rando



des Beaumonts vous donne rendez-vous en Novembre 2022.

Pré Calendrier 2022

Si la situation le permet.

Samedi 8 janvier : galette des rois.

Samedi 23 avril : coupe des clubs, trophée Harmonie Mutuelle au vélodrome de Briare.

En mai, arrivée de la première étape du tour du Loiret réservé aux élites nationaux.

Dimanche 7 août : prix de la municipalité à Bonny (gymnase), toute la journée.

Samedi 20 août : ronde des pommes à Bonny, circuit du pressoir.

Samedi 5 novembre : AG.

Dimanche 20 novembre : rando des vergers des Beaumonts à Bonny.

Projets 2022

Poursuivre notre action auprès des jeunes et permettre à tous nos licenciés de s'épanouir dans la pratique de leur sport favori, avec enthousiasme, motivation et état d'esprit qui font la force de notre association.

Réussir nos organisations avec l'appui de la Municipalité et de tous nos partenaires en privilégiant la sécurité des participants.

École de vélo

Malgré une saison encore compliquée, avec le confinement et l'interdiction d'utiliser le vélodrome



Des efforts récompensés par la consécration estivale de Léane Tabu, triple championne de France sur le vélodrome de Bourges. Pur produit de l'école de vélo bonnychonne, Léane vient d'intégrer le pôle France à la rentrée de septembre. Que de fierté et d'émotions pour le Cyclisme local..

La belle osmose entre une jeunesse brillante et un noyau de seniors passionnés laisse augurer un bel avenir pour le cyclisme bonnychon.
Dominique Feuillette.

Formation, compétition, passion, émotions...

Créé en 1910 dans le seul but d'organiser le Prix de l'ascension, l'US Bonny Cyclisme n'a cessé de progresser depuis 1967 avec la création d'une section compétition, devenant une pièce maîtresse du cyclisme régional .

Avant tout formateur, le club a vu briller ses licenciés dans toutes les disciplines, tant au niveau départemental, régional, national et même mondial...les derniers résultats en attestent.

Le mot du Président

Même si la situation semble s'améliorer, l'année 2021 se termine avec son lot d'incertitudes, tant sur la situation sanitaire que sur l'avenir économique de notre pays. Dans ce contexte si compliqué, le sport tente , tant bien que mal, de garder sa place et surtout son rôle...

Loin de baisser les bras, coureurs et dirigeants ont su maintenir dynamisme et motivation, évitant un éventuel découragement, surtout pour les jeunes et pour nos indispensables bénévoles.

briarais pour nos entraînements, nos jeunes ont fait de leur mieux pour montrer leur nouveau maillot sur les podiums.

Émile, Léa et Léane champions du Loiret sur leurs terres .

Nathan, Maxen,Paul, Adam et Émilien sont vice champions départementaux .

Podium pour Hugo, Ilan, Léonie et Agnès.

Au niveau régional , Adam est 2e, Léa et Paul 4e , Maxen 5e , et Hugo 6e.

Sacha et Maximin poursuivent leur apprentissage avec déjà des podiums.

A noter l'arrivée d'Ismail, Sacha, Lucas et Roméo pour renforcer l'effectif.





Présentation de l'école de Football du BBC

Bonny Beaulieu Châtillon, souvant dans l'ombre des deux clubs : BBFC et RCC, le BBC est bien reparti en septembre 2021 avec des enfants de 5 à 17 ans. Malgré la Covid19, nous retrouvons un niveau de licenciés très satisfaisant. Mais chaque début de saison, nous nous battons pour avoir des éducateurs, des bénévoles compétents pour encadrer nos enfants.

VIE ASSOCIATIVE

Le foot d'animation

Il regroupe les enfants des catégories U7, U9 et U11. Ces trois catégories sont pilotées par le BBFC à Bonny et à Beaulieu. L'accueil, la découverte, le plaisir, la bonne humeur sont les valeurs du foot d'animation. Il n'y a pas de classement, l'idée est le plaisir de jouer au football, d'apprendre à respecter les règles du football, les camarades, les éducateurs, les arbitres. La compétition, ce sera plus tard, on a le temps !

1) La catégorie U 7 regroupe les enfants de 5, 6 et 7 ans.

Bénévoles : Patrice Dubois, Michael Ghillain et Jason Marcoux.

Nous comptons une dizaine d'enfants dans cette catégorie axée réellement sur la découverte du football, des règles, de l'autonomie...

A cet âge l'égoïsme est important, les jeunes aiment jouer et leur



BBC U9



BBC 11

concentration est limitée. Dépendre d'une autorité les rassure, le coach est donc très important.

Une convention de mise à disposition de Jason Marcoux a été signée avec la mairie de Bonny. Jason a donc rejoint le groupe U7 cette saison et a suivi les formations U7 et U9 animées par le district de Football du Loiret. L'intégration avec les enfants se passe bien, un renfort très apprécié au BBFC.

Entraînement le mercredi de 15 h 30 à 17 h 00 hors périodes scolaires, au stade de Bonny ou en salle au gymnase l'hiver.

Les rencontres se déroulent le samedi matin dans le secteur du Giennois, sous forme de plateaux avec plusieurs équipes. La convivialité est le mot d'ordre !

à mieux comprendre et appliquer les règles. De la nouveauté en permanence, ils sont dans la gagne. À nous de temporiser, de relativiser les résultats, les scores, l'important est d'apprendre à gagner mais aussi à perdre. Ils aiment les jeux, les copains, les héros. Ils ont besoin de s'identifier au club, aux couleurs, au logo du club.

Entraînement le mercredi de 17 h 30 à 19 h 00 hors périodes scolaires au stade de Bonny ou en salle au gymnase l'hiver.

Les rencontres se déroulent le samedi matin dans le secteur du Giennois sous forme de plateaux avec plusieurs équipes. La convivialité est le mot d'ordre !

3) La catégorie U 11 regroupe les enfants de 10 et 11ans.

Bénévoles : Wilfried Gerbeau et Ruddy Gonzalez.

Nous comptons une trentaine d'enfants qui maîtrisent maintenant les règles et veulent toujours de la nouveauté, ils veulent gagner. Aux éducateurs de gérer le groupe en leur



BBC U7

2) La catégorie U 9 regroupe les enfants de 8 et 9 ans.

Bénévoles : Jérémy Fichot et Richard Moulin.

Cette catégorie compte une vingtaine d'enfants qui commencent



BBC U13

apprenant la gagne mais aussi d'accepter la défaite quand l'adversaire s'est montré plus fort. Ils commencent à analyser les situations, ils n'aiment pas l'injustice et commencent à se remettre en cause. Ils veulent comprendre, apprendre, ils ont une très grande soif de curiosité.

Cette catégorie est le début de la compétition avec le jeu qui se déroule sur une moitié de terrain avec des grands buts. Le jeu collectif est l'apprentissage le plus important pour cette catégorie, c'est un des objectifs primordial des U11.

Entraînement le mercredi de 17 h 30 à 19 h 00 hors périodes scolaires au stade de Beaulieu ou en salle l'hiver. Les rencontres se déroulent le samedi après-midi dans le secteur du Giennois en formule Championnat.

La préformation

elle regroupe les catégories U13 et U15. Ces deux catégories sont pilotées par le RCC à Chatillon. La compétition pointe son nez avec des championnats organisés par le district du Loiret. Les résultats sportifs sont présents en gardant toujours à l'esprit le respect des règles, des éducateurs, des joueurs et des arbitres

4) La catégorie U 13 regroupe les enfants de 12 et 13 ans

Bénévoles :
Emmanuel Rat, Willy Burgevin et Arnaud Perez.



BBC U15

Nous comptons une vingtaine d'enfants pour cette catégorie. Nous sommes maintenant dans l'apprentissage du Football. Le travail se concentre sur la coordina-

tion, la vitesse, la vivacité, la maîtrise des appuis. Le contrôle, la conduite, la frappe de balle sont répétés. Les techniques offensives, défensives, l'occupation du terrain sont enseignés. Cette catégorie entre dans la compétition avec toujours les valeurs du FAIR PLAY qui reste non négociable.

Entraînement le mardi et vendredi de 17 h 30 à 19 h 00 hors périodes scolaires au stade de Chatillon.

Les rencontres se déroulent le samedi à Chatillon en formule Championnat.

5) La catégorie U 15 regroupe les enfants de 14 et 15 ans

Bénévoles : Loïc Archambault, Jordan Girard et Jérôme Gitton.

Nous comptons une vingtaine d'enfants pour cette catégorie. Nous abordons les matchs maintenant avec des techniques de jeu basées sur l'attaque, la défense, le jeu dans les couloirs, l'occupation du terrain en fonction de la situation du match. L'analyse des forces, des qualités, des difficultés doivent guider le joueur dans ces choix sur le terrain. Cette ca-

tégorie U15 évolue sur un grand terrain à 11 avec des grands espaces. Le physique et l'occupation du terrain sont des objectifs forts pour cette catégorie.

Le Fair Play est toujours de mise.

Entraînement le mardi et jeudi de 17 h 30 à 19 h 00 au stade de Chatillon.

Les rencontres se déroulent le samedi après midi à Chatillon en formule Championnat.

'Ecole de Football Bonny Beaulieu Chatillon compte ainsi une centaine d'enfants, de jeunes qui évoluent chaque semaine sur nos terrains. N'hésitez pas à venir les voir et les encourager. Vous serez toujours les bienvenus. Un grand merci à l'ensemble des bénévoles, éducateurs qui assurent les plateaux, les rencontres, les entraînements chaque semaine dans un contexte bien plus complexe ces derniers temps. Nos équipes jeunes de l'entente BBC évoluent sur les trois terrains des communes de BONNY, BEAULIEU et CHATILLON. Notre entente avec CHATILLON est indispensable afin de proposer aux enfants l'activité FOOTBALL dans les catégories de U 7 à U 15. Notre objectif au BBFC est d'avoir un encadrement de qualité et formé afin d'apporter aux enfants l'envie et le plaisir de jouer au FOOTBALL dans les meilleures conditions.

LE BBFC vous souhaite une très bonne année 2022. Pour suivre la vie du club : résultats, calendriers, actualités... Bonny Beaulieu Football Club sur facebook.

Contacts : Guy Renard, président, 06 73 09 99 34 ou Jean Claude Jojon, secrétaire 06 83 00 15 36.

Merci aux bénévoles !



L'association **Société d'Études et de Recherches Bonnychonne, Histoire, Archéologie et Géographie** sort peu à peu du sommeil lié à la pandémie.

Pendant la période de confinement, **les panneaux descriptifs de l'église et du pont aux sœurs**, financés par le conseil départemental et commentés par la SERBHAG, ont été installés par la municipalité et sont très appréciés des touristes.

Notre assemblée générale, plusieurs fois repoussée a pu se tenir le 19 mai. À cette occasion, Jean-Pierre Fournier nous a présenté le **fascicule** qu'il a écrit avec M. Cattin **sur le conflit de 1870 à Bonny**. Quant à Monique Blanc elle a dévoilé une partie de ses **travaux sur les nourrices de Bonny et le destin particulier de certains enfants**.

La Maison de Pays n'était pas ouverte complètement pendant l'été: nous n'avons donc pas pu présenter notre exposition sur « le vin, la bière, la limonade et autres breuvages » et avons donc exposé des panneaux d'anciennes expositions (la poterie; Bonny entre Loire et Cheuille...). Nous avons participé à la randonnée gourmande de l'association « Fête des vins des coteaux du giennois » en assurant le com-



mentaire de la **balade autour des Loups** et nous avons tenu un stand pendant la fête ce qui permet de nous faire connaître.

Pour l'année 2022, nous allons reprendre les travaux sur « Le vin, la bière, la limonade et autres breuvages » afin de finaliser l'exposition que nous espérons présenter à la Maison de Pays pendant l'été.

Vous pourrez nous retrouver lors de notre **AG le 28 février 2022**, mais aussi sur le **blog de la SERBHAG: serbhag.wordpress.com** ou venir aux réunions qui ont lieu en général le 3e lundi du mois au local situé en face d'ATAC (B1).

Quand le démon visitait en 1697 la femme d'un vigneron de Bonny !

par Hugues CATTIN

Au cours de l'été 1697 le curé de Bonny, qui se nommait alors Chaulac, vit sa quiétude troublée et son intégrité menacée, par **l'étrange comportement de la femme d'un vigneron de Bonny. 1**

Cette paroissienne, dont l'état mental inquiétait les proches, disait à qui voulait l'entendre que **le diable lui rendait visite**. La chose aurait pu en rester là, si la folie qui perturbait la pauvre ne **l'avait conduite à menacer le curé de Bonny** lequel décida, contraint par les événements, d'en informer ses supérieurs.

Le 27 juillet 1697 il écrivait à l'évêque d'Auxerre: « ... Nous avons le malheur d'avoir en cette paroisse une femme dans d'étranges furies, qui se dit possédée du démon... » Cette dame née Millot était l'épouse d'un certain Claude Lande, vigneron de son état. Au grand regret de sa famille, depuis deux ans, la dame Lande prétendait être tourmentée par un noir esprit qui, disait-elle, la pressait violemment de **se précipiter dans les puits et les rivières**. Si au début de sa déraison elle se dominait et rejetait ces dangereuses incitations qu'elle croyait dictées par un mauvais esprit, la démence évoluant, **elle finit par obéir à ses morbides pulsions**.

À quelque temps de là, **elle n'avait pu se défendre de se jeter dans la Cheuille**, après avoir sauté des remparts de la ville qui étaient alors fort élevés. Par miracle, cette chute ne lui occasionna aucune blessure, à ceux qui lui portèrent secours elle assura que c'était le démon qui l'avait soulevée par-dessus l'enceinte et laissée tomber dans cette eau d'où on la retira.

Hélas pour le clergé, **ses furies l'amenaient parfois à menacer les prêtres dont elle**

voulait mettre à mal l'intégrité physique. Plusieurs fois, elle s'était rendue à la cure, avec le dessein de maltraiter celui de Saint Aignan. **On la vit même se présenter dans l'église pour brutaliser le curé** alors qu'il s'apprêtait à célébrer l'office divin.

Si durant des mois **les divagations de la dame Lande** n'avaient fait que perturber l'ordre public, au mois de juillet 1697, elles semèrent le trouble dans les esprits. Mille démons semblaient avoir pris possession de la pauvre démente dont la fureur extrême devenait un danger pour chacun. **Le 27 juillet 1697 Claude LANDE, lassé par les exactions de sa femme, se rendit chez Deny Louis PERNET, conseiller du roi, maire perpétuel de Bonny, pour demander à la justice d'ordonner l'enfermement de son épouse** « ... dont la démente était si grande que l'on avait été obligé de l'attacher avec des chaînes... »

Ceux qui assistèrent à ce qui passa par la suite, ne furent pas loin de penser que **Satan n'était peut-être pas si étranger que ça aux événements**. Le mari de la démente raconte: « ... Après avoir rompu ses chaînes, elle courut en ma maison tout échevelée. Mon valet et d'autres personnes qui l'avaient vue courir, pressentant quelque noir dessein la suivirent promptement pour l'empêcher de nuire. Ils se mirent à quatre ou cinq pour la saisir et après l'avoir entraînée avec bien de la peine **dans sa chambre, on l'y enferma** tandis que des personnes en gardaient la porte. Elle n'y fut pas trois heures lorsque ses gardiens entendirent, venant de la chambre, une voix disant à plusieurs fois « Ah, Ah, Ah, Ah, » et rien d'avantage... »

Son fils qui était au nombre de ses gardes l'ayant appelée, mais n'obtenant aucune réponse, fit ouvrir la porte de la chambre pour voir ce que devenait sa mère. **À la stupeur des témoins, point de dame Lande, la chambre était vide**. Tous surpris, ils se mirent à crier et firent venir

du monde. De nombreux hommes accoururent et entreprirent, à plusieurs reprises, de rechercher la disparue dans tous les endroits de la maison, remuant tout ce qu'il y avait, jusqu'à la paille des lits. Ils finirent par se convaincre que la maîtresse de maison avait bel et bien cessé d'être et qu'**elle s'était évaporée, victime de quelque sortilège**.

Comme c'était l'époque de la moisson, le mari et le beau-père de la disparue retournèrent aux champs fort chargés de cet accident. La pénibilité du travail ne leur faisant pas oublier l'étrangeté de la situation, le doute subsistant, ils s'en revinrent à leur logis qu'**ils fouillèrent derechef, en vain, de la cave aux combles**. Leurs recherches toutes exactes qu'elles fussent ne firent qu'augmenter leur peine car la femme demeurait introuvable.

La nuit n'apportant aucune nouvelle, dès le chant du coq, notre vigneron et son père visitèrent à nouveau, sans résultat, tous les recoins de la mesure et cela par deux fois. Or, à peine avaient-ils clos leur dernière inspection qu'ils entendirent frapper à la porte du grenier ce qui les a étrangement surpris mais en même temps beaucoup consolés. **C'était dame Lande, en chair et en os, qui était de retour**.

Devant les témoins de cette inquiétante disparition, interpellée sur son prodigieux retour, **la pauvre déclara comme à son**

Illustrations proposées pour « quand le démon visitait la femme d'un vigneron » 13, 138 et 139



Sorcière chevauchant un loup (démon) pour regagner son domicile après un sabbat.

Diablot et sorcières revenant d'un sabbat.



Sorcière sur son balai : enluminure sur parchemin.

ordinaire que c'était un démon qui l'avait enlevée et rapportée par la cheminée.

Vade retro, Satana dut penser le curé Chaulac. Aussi pour assurer la tranquillité de ses paroissiens et les protéger de toute emprise démoniaque, **il demanda à l'évêque d'Auxerre de faire informer sur les faits et permettre un exorcisme**.

Nous ignorons la suite donnée à ces événements. Il se peut que l'évêque d'Auxerre, dans sa grande sagesse, ne vît, dans le comportement de la vigneronne de Bonny, non pas la marque du diable, mais **plutôt la conséquence de l'usage abusif de la production des vignes du Seigneur**

1 Sources: archives départementales de l'Yonne cote G 1653 137 et 138

2 Ce document nomme la possédée. Il s'agit de la femme Lande née Millot.

Les grès de Bonny

CADRE DE VIE

L'histoire des Poteries de Bonny

Bâtiment emblématique de Bonny et faisant partie du patrimoine, il fût créé en 1847 et connu de nombreux changements de direction. Mais il a su continuer son activité malgré les terribles incendies de 1981 et surtout 1995. Malheureusement la fermeture de ce bâtiment en 2014 mis fin à toutes les expéditions à travers la France et l'Europe.

En 2018, la commune rachète le site des poteries de Bonny

En 2018, la Municipalité a racheté cet ensemble avec le stock impressionnant de poteries que le hangar contenait, ainsi qu'à l'extérieur.

Une première vente en 2018

Une première vente a eu lieu sous l'égide d'un huissier en 2018. Mais il restait encore beaucoup de pièces.

En fin d'année 2020, la rencontre avec un amoureux de l'art français, très prisé aux Etats Unis, est venu rencontrer l'équipe municipale pour un éventuel rachat de tous les grès. Ce contact a eu lieu grâce également au directeur de la poterie d'Argent-sur-Sauldre.

Départ des poteries pour la Californie

Dès lors, début d'année 2021, une équipe formée d'élus et de bénévoles a entrepris de trier les pièces une par une, de les placer sur palettes, dans

des cartons pour les faire voyager jusqu'en Californie. Tout est arrivé à bon port et en bon état, après 2 mois de transport par bateau pour chaque envoi.

Un départ en mars 2021 : 24 palettes, 3932 pièces, 7 tonnes. Puis en juillet : 4805 pièces, 8 tonnes. En novembre 2021 : 3331 pièces, 6,9 tonnes. Les expéditions ont ensuite continué jusqu'à épuisement des stocks.

Une vente organisée à la Maison de pays

Une grande partie des poteries avaient néanmoins été réservées pour la vente organisée à la Maison de Pays.

Une page d'histoire qui se tourne. Il reste maintenant à envisager le devenir de ce bâtiment. Affaire à suivre...





Les cheveux blancs

REPAS DES "CHEVEUX BLANCS"

C'est avec grand plaisir que la **nouvelle municipalité a accueilli nos « Cheveux Blancs » le 14 novembre 2021** à la salle polyvalente pour partager un déjeuner particulièrement apprécié et préparé par notre cuisinier en charge de la restauration scolaire.



les convives, le tout dans la joie et la bonne humeur. **Retrouvons-nous le 6 novembre 2022 !**

Ce repas festif était animé par "Phil de Tiptonic" qui a fait chanter et danser



CADRE DE VIE

Camping du Val

Le camping est situé près d'un bras de Loire et entouré de verdure. Le camping du Val est toujours apprécié des habitués et des gens de passage : **camping-car, caravanes, tentes, randonneurs de la Loire à Vélo.**

Touristes français ou étrangers sont les bienvenus et sont ravis de faire une pause sur ce site accueillant. Ils y trouvent des **espaces structurés et entretenus par notre personnel des services techniques de la municipalité.** Des sanitaires toujours propres, malgré parfois des touristes peu respectueux du travail des agents chargés de l'entretien.

Merci à notre personnel, garant du bon état de ces commodités appréciés par les clients. Un **merci également à Julien, régisseur en 2021**, qui a su clarifier les comptes grâce à sa rigueur et à l'aide du service comptable de la mairie.

Une tâche qu'il a rempli après son travail aux services techniques dans la journée.

L'activité du camping est restée stable toute la saison



Le relais des voyageurs

Espérons donc que ce petit camping, puisse encore servir de relais aux voyageurs en quête de repos. Qu'ils puissent garder un bon souvenir de notre commune et en parler autour d'eux.

VIDE-GRENIERS

Année du Covid, trop contraignante pour les activités en extérieures, donc pas de vide-greniers et beaucoup de déçus ! Croisons les doigts pour la reprise de ce moment de convivialité qui permet de se retrouver, de vider greniers, caves, cours, etc.

Car prévoir la réutilisation des objets proposés est l'occasion de leur offrir une nouvelle vie, voire un nouvel usage : la restauration, la transformation pour les bricoleurs. Chineuses, chineurs soyez présents le **5 SEPTEMBRE PROCHAIN !**

Après une année fade, sans vie, triste et presque sans âme, le 45e salon a pu avoir lieu dans notre commune. Avec une nouvelle équipe dont quelques anciens pour tenter de maintenir le niveau des précédentes manifestations tant appréciées au niveau départemental et au-delà : une vraie motivation pour nous tous !

60 artistes exposants cette année à ce Salon d'Arts d'Automne avec **de nouveaux artistes peintres, sculpteurs et céramistes**, favorisant le partage. Ces artistes plus talentueux les uns que les autres dans des domaines et des techniques différents, étaient tous impatients d'exposer leurs œuvres issues de leur imagination fertile.

Notre invité d'honneur Philippe Coulanges, a aussi bousculé la manière de présenter ses toiles, mises en suspension, alors que les œuvres présentées sont bien ancrées au sol par les capitales du monde, reconnaissables grâce à la précision du dessin, sa manière de les mettre en valeur. Une petite énigme dans chaque tableau à découvrir. Avec également ce qui n'est pas commun, une base de tons peu usités : le noir, le gris, et le blanc avec une petite touche de rouge.

Tout cet ensemble a fait de ce 45e salon, une belle rencontre et nous l'espérons une réussite.

Prenons rendez-vous pour l'automne prochain !



Les lauréats du 45^e Salon :
M. Michel Couët,
1er prix Sculpture
M. Alain Mechin,
2e prix Sculpture
Mme Isabelle PRIET-BRUN
1er prix Peinture
Mme Christine Thuillier,
2e prix Peinture
M. Gérard Rabereau,
3e prix Peinture





Le marché du samedi à Bonny

MARCHE DE BONNY SUR LOIRE : LA RENAISSANCE !

La pandémie n'a pas eu raison des volontés et motivations de la nouvelle équipe municipale pour dynamiser l'activité économique et sociale du cœur de notre village.

Jean-Michel Morin, adjoint, aidé dans sa mission par Alexandre Deslot, n'ont pas compté leur temps dans la recherche et le choix de nouveaux commerçants pour notre marché.

Ainsi, après les démarches administratives auprès de la chambre de commerce et d'industrie, c'est plus



d'une dizaine de commerçants qui ont accepté de s'installer les samedis matins dans notre commune. Ils proposent :

- Boucherie • Charcuteries • Fromages • Légumes • Poulets rôtis
 - Biscuits • Cuisine asiatique
 - Chaussures • Matelas • ...
- Cette liste n'étant pas exhaustive.

C'est l'occasion pour la population de retisser du lien social et de faire travailler les commerçants de la place ainsi que les non sédentaires. C'est un plaisir d'offrir aux habitants la possibilité de se retrouver, discuter, plaisanter, **enfin voir revivre notre marché hebdomadaire.**

CADRE DE VIE



Le concours des maisons fleuries

Chaque année nous espérons un renouveau, une envie de mieux faire. Cela se découvre dans nos jardins, dans vos jardins. L'imagination des uns dans l'art d'associer les variétés par deux, par trois... dans la simplicité ou au contraire de faire un patchwork multicolore, permet toujours de découvrir de magnifiques tableaux. Une petite touche de fantaisie par ci, un objet classique ou insolite par là et tout devient rêverie. Le regard toujours critique ou admiratif, permet souvent un ressenti sincère. Continuez donc à nous éblouir par votre talent, fidèles amoureux des fleurs.

Chaque année aussi nos techniciens jardiniers œuvrent pour permettre à note commune de se faire

belle et accueillante. Les échos recueillis en sont la confirmation.

Chaque année également le « jury » des maisons fleuries parcourt les rues, à la recherche du coup de cœur et souvent le choix est difficile. Nous visitons plus de 170 jardins visibles de la rue. Les "Écarts" ne sont pas oubliés. Alors la tâche est parfois rendue délicate pour la notation. Discussion, sensibilité de chacun pour donner une note juste, mais toujours dans la bonne humeur. Poursuivons dans ce sens.

Alors à nouveau un grand merci à tous et continuez à nous faire découvrir votre fibre artistique.
À bientôt donc...

Les lauréats

Cat 1: M. et Mme GUERIN

Cat 2: M. et Mme CLOUTRIER

Cat 5: Mme GUCCI





BIBLIOTHEQUE Municipale
Rue de Bicêtre
02.38.31.57.71
Venez,
Choisissez et empruntez.

Plus de 3500 livres :
Policiers, loisirs,
Littérature générale
Bandes dessinées
Sciences humaines
Biographies....

OUVERTURE :
Les samedis matins :
De 10h00 à 12h00
Les mardis après-midi
De 16h00 à 18h00
Cotisation annuelle
8€ par adulte,
Gratuit jusqu'à 15ans

Pour vous présenter un plus grand nombre de livres, nous sommes aidés par la Médiathèque du Loiret avec qui nous avons un partenariat. Celle-ci a adopté une politique de proximité pour les petites bibliothèques et met à notre disposition un transporteur qui peut nous apporter des livres plus régulièrement, ce qui nous permet aussi de réserver des livres et de les avoir plus rapidement.

Désormais, davantage de livres plus récents pour mieux coller à l'actualité littéraire.

Une nouvelle équipe a vu le jour et a décidé d'ouvrir **une deuxième permanence: le mardi de 16h à 18h.**

Nous vous rappelons que vous pouvez emprunter plusieurs livres et cela pendant 3 mois et que la cotisation est de 8 euros par an (cotisation offerte pour le moment).

Vous aimez les livres? Venez nous voir lors des permanences pour échanger et nous permettre ainsi de faire progresser la bibliothèque. Vous pouvez d'autre part nous retrouver sur le Facebook de la Maison de Pays dont nous sommes une « antenne ».

Ça bouge à la bibliothèque de Bonny.

L'histoire de la bibliothèque de Bonny

Saviez-vous que la bibliothèque est née dans les années 70 et qu'elle fonctionnait alors au sein du Mille Clubs ?

Après la construction de la mairie elle est passée dans une des salles sous le porche puis à la construction de la Maison de Pays elle s'est délocalisée près d'elle et lorsqu'il a fallu agrandir la Maison

de Santé elle est partie rue de Bicêtre.

Nous espérons un local plus grand car celui-ci ne nous permettra pas à terme de faire des animations.

L'informatisation

En attendant nous avons un grand chantier à mettre en œuvre: Le Conseil Départemental nous ayant dotés d'un ordinateur, cette informatisation nous amène à trier les livres pour supprimer les plus anciens avant d'encoder tous les livres présents.

Les madeleines du château de la Ferté Saint Aubin

LES INGRÉDIENTS :

- 2 œufs - 10 g miel - 90 g farine
- 1 pincée sel
- 10 g cassonade - 90 g beurre fondu
- 75 g sucre en poudre
- 1 c. à café rase levure chimique

LA PRÉPARATION DE LA RECETTE

Dans un grand bol, mettre le sucre, la cassonade, le sel,



les œufs entiers et mélanger énergiquement pendant 5 minutes. Puis ajouter la farine, le beurre fondu (refroidi), le miel et la levure. Mélanger le tout.

Mettre la préparation au réfrigérateur pendant 30 minutes. Remplir les moules à madeleine (au 2/3) et passer au four (th 6) 180 °C pendant 8 minutes.

A déguster tiède ou froid.

Se conservent facilement dans une boîte en métal.



Les virades de l'espoir 2021

2021 marque sans doute le début de la fin des grandes perturbations liées au coronavirus. **Pour les « Virades » de fin septembre, vous avez montré une fois de plus votre solidarité** à l'égard des enfants et en général des victimes de tous âges face à l'injustice des maladies qui les frappent.

Vous êtes venus nombreux partager votre souffle comme un message d'espoir à tous ceux qui en manquent tant à cause de cette terrible maladie qu'est la mucoviscidose, diagnostiquée à la naissance et que, rappelons-le, on ne l'attrape pas : on naît avec... et on meurt avec, encore, aujourd'hui, prématurément !

Mais cette année, grâce à vous qui accompagnez les Virades de Bonny depuis 20 ans, la recherche pourra progresser : les 350 marcheurs, cyclistes et vététistes du dimanche des Virades, associés à des entreprises partenaires, vont **offrir plus de 8000 € à « Vaincre la Mucoviscidose »**.



En 2022, le dimanche 25 septembre, on compte sur vous pour venir partager ce moment festif, sportif et solidaire !



SOLIDARITÉS

Les roussettes du Loiret

Ou bugnes, botteraux, merveilles et autres beignets, selon les régions.

LES INGRÉDIENTS :

- 2 œufs • 40g de sucre • 1/2 verre de lait
- 1/2 sachet de sucre vanillé • 1 pincée de sel
- 50g d'huile • 200g de farine (+140g environ)
- 5g de levure chimique • huile pour la friture (environ 1.5L)

LA PRÉPARATION DE LA RECETTE

Mélanger les œufs avec le lait, les sucres et le sel.
Mélanger les 200g de farine et la levure puis incorporer au mélange précédent. Couvrir d'un torchon humide (ou de cellophane) et laisser reposer dans une pièce non



chauffée (mais pas au frigo !) au moins 2h voire toute une nuit. Puis, abaisser la pâte. Si elle colle trop, ajouter de la farine. Abaisser sur 4mm d'épaisseur environ, épousseter la farine puis couper avec une roulette dentelée. Faire chauffer l'huile à 160 – 170°C. Tester la température en plongeant une chute de

pâte dedans : elle doit couler au fond puis remonter rapidement.

Faire cuire tous les morceaux de pâte petit à petit. Les laisser dorer sur chaque face en retournant avec une époussette. Les faire ensuite égoutter sur du papier absorbant. Saupoudrer de sucre glace et conserver dans une boîte hermétique.

Le CCAS est un organe social qui propose aides et services à l'ensemble de la population.

N'hésitez pas à contacter la mairie ou vos élus pour plus d'information.

Qu'est-ce qu'un CCAS ?

Le centre Communal d'Action Sociale est un établissement public obligatoire. Il est composé d'élus du Conseil Municipal et de membres extérieurs. La nomination de ces membres a lieu à chaque élection municipale.

Le CCAS se réunit au moins une fois par trimestre, sous la présidence du Maire, qui détient des compétences en matière d'action sociale et/ou familiale : il participe à l'instruction de dossiers d'aide sociale, d'assistance aux personnes âgées ou handicapées, peut accorder des **aides ponctuelles aux personnes en difficultés**, peut avoir un rôle de **conseil** et de **prévention en matière médicale**. Ces initiatives d'aide peuvent prendre différentes formes.

Les aides aux Familles

Les aides ponctuelles

En cas de difficultés financières passagères, de changement de situation, de maladie, décès d'un proche, etc....

Le CCAS peut vous aider et vous conseiller. Il suffit de vous présenter au secrétariat de la mairie qui vous fixera un rendez-vous et ce afin de vous accompagner dans vos démarches.

Après étude de votre dossier, des solutions vous seront proposées, le CCAS peut également vous attribuer une aide financière,

sous la forme d'une somme d'argent versée à un tiers (prise en charge de factures par exemple) ou de bons alimentaires.

Le CCAS est là aussi pour vous garantir la confidentialité de votre dossier.

Les aides aux seniors

Le portage de repas à domicile

Vous ne pouvez plus préparer vos repas, il vous est possible de faire appel à ce service qui s'adresse aux personnes rencontrant des problèmes de santé et aux personnes handicapées quel que soit l'âge.

Pour en bénéficier, **il vous suffit de retirer un dossier d'inscription à la mairie**. Ce service peut être temporaire, vous êtes libre d'engagement.

A réception du dossier d'inscription, **le portage des repas peut être mis en place sous 48 heures** (hors week-end).

Les régimes sont respectés.

Le CCAS, selon votre revenu fiscal, peut vous apporter une aide financière.

Le plan canicule

Chaque année, le CCAS établit la liste des personnes âgées seules, isolées ou fragiles afin de **les aider, de leur rendre visite le cas échéant au cours de ces périodes**. Les consignes sont rappelées chaque année. Des conseils adaptés seraient également fournis si un plan « grand froid » devait être activé.

Ces derniers mois, le CCAS s'est mobilisé auprès des personnes fragiles et isolées dans le cadre de la Pandémie du COVID 19.

Des appels téléphoniques ont été passés régulièrement par les membres du CCAS pendant les périodes de confinement strict afin de rompre avec la solitude.

La présence verte

Le CCAS offre les frais d'inscription à toute personne qui contracte un abonnement.

Les actions du CCAS

Chaque année **des chocolats sont offerts aux résidences de la Maison de Retraite** des Jardins de la Loire **Des colis festifs sont distribués au moment de Noël et en cette année 2021 l'âge pour bénéficier de ce colis a été abaissé à 80 ans au lieu de 85 ans** auparavant.

Le CCAS intervient également pour **établir des dossiers de demandes d'aides auprès du département** (APA, AAH, Aide sociale à l'hébergement (EHPAD), etc...)

Les dépenses de santé*

La Complémentaire santé solidaire est une aide pour vos dépenses de santé. Grâce à elle, vous n'avez rien à payer dans la plupart des cas et rien à remplir ni à envoyer à votre caisse d'assurance maladie. **Depuis le 1er novembre 2019, elle remplace la CMU-C et l'ACS** pour devenir **la Complémentaire santé solidaire**.

Comme l'ACS, la Complémentaire santé solidaire permet de :

- **Ne pas payer les dépenses de santé chez le médecin, chez le dentiste, en pharmacie, à l'hôpital** (c'est l'Assurance Maladie qui paie directement les professionnels de santé) ;



Service de proximité AGÉ-CLIC

Centre Local d'Information et de Coordination pour les personnes âgées

- **Bénéficiaire de tarifs sans dépassement chez les médecins ;**
- **Ne plus payer la plupart des lunettes, prothèses dentaires et auditives.**



L'attestation chèque à présenter pour obtenir une réduction sur le prix du contrat disparaît. À la place, les foyers paieront une participation financière.

La suppression de l'ACS est progressive : vous pouvez conserver votre contrat ACS souscrit avant le 1er novembre 2019 jusqu'à sa fin sans nouvelle démarche à effectuer. Votre prise en charge restera la même qu'avant.

* Source : <https://www.ameli.fr/loiret/assurance/remboursements/cmu-aides-financieres/aide-paiement-complementaire-sante>

Nous organisons des réunions publiques d'information sur les différents dispositifs d'aide existants permettant de prévenir la perte d'autonomie et d'améliorer le maintien à domicile sur les communes de notre territoire d'intervention. Ces réunions sont ouvertes à tous, elles sont à destination des seniors de 60 ans et plus, ainsi que des élus locaux, aidants familiaux et professionnels.

Le contexte sanitaire a stoppé ces réunions publiques, mais nous mettrons tout en œuvre pour les réactiver dès que les risques de contamination se seront éloignés.

En 2020 **différents ateliers à destination des seniors** ont été mis en place :

- **ateliers équilibre et relaxation,**
- **ateliers numériques,**
- **ateliers Code de la route,**
- **ateliers yoga,**
- **ateliers socioesthétiques.**

Ces ateliers ont été interrompus plusieurs fois, suite au confinement, certains ont repris, avec toutes les précautions d'hygiène et de sécurité liées au COVID 19, d'autres ont été finalisés en groupe plus réduit et de manière plus individuelle, ce avec l'accord de nos financeurs.

Notre association AGE-CLIC composée de 2 coordinatrices, une secrétaire, est votre interlocutrice pour toutes demandes de rensei-

gnements favorisant le maintien à domicile.

La pandémie COVID 19 nous a amenés à travailler différemment et à instaurer le télétravail tout en conservant le lien social et le suivi des usagers, grâce à des appels téléphoniques fréquents pendant les périodes de confinement auprès de nos adhérents et des personnes plus isolées. **L'envoi régulier de FLASH INFO a permis de diffuser des informations supplémentaires et de garder également le contact.**

Les visites dans le cadre des évaluations de certaines caisses de retraite sont assurées dans le respect des règles d'hygiène et de distanciation tant par l'évaluatrice que par les personnes présentes au domicile.

Pour la fin de l'année 2021, nous projetons de mettre en place 4 ateliers numériques, 2 ateliers Code de la route et des séances sur la réflexologie. Toute personne âgée de plus de 60 ans peut s'y inscrire.

**Association AGÉ CLIC
Point d'information local
dédié aux personnes âgées**

**Coordonnées pour le Centre
Local d'Information et de
Coordination de Gien :
Tél. 02 38 38 37 51 ou
clicdugiennois@wanadoo.fr**

Notre service est gratuit et confidentiel.

Notre Association AGÉ-CLIC

(Centre Local d'Information et de Coordination) est un service de proximité qui a pour mission essentielle d'**aider les personnes âgées**, dans le but :

- **d'informer et de conseiller**
- **d'évaluer les besoins pour certaines caisses de retraite du Centre Val de Loire,**
- **d'orienter vers les partenaires compétents.**

Dans le cadre de la mission de plateforme de coordination des actions collectives par la Conférence des Financeurs, **le CLIC joue un rôle dans :**

- l'observatoire du territoire en matière de prévention de la perte d'autonomie
- l'organisation et la coordination des actions de prévention (conférences, forum, ateliers...) sur le territoire.



MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

27 Grande rue à Bonny-sur-Loire -
Tél. 02 38 36 21 89

Heures d'ouverture du secrétariat
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
8h - 12h / 13h - 16h45
Mercredi 8h - 12h

Médecins généralistes

Dr KITANOVA Vesela
Tél. 02 38 36 86 37

Dr SHESTAKOVA Nadia
Tél. 02 38 35 11 98

Chirurgien dentiste

Dr FREGEAI Vincent
Tél. 02 38 31 51 99

Ostéopathe M. BOUCHET

Gilles-Arnaud Tél. 02 38 36 21 89

Ergothérapeute

Mme LUCAS DE COUVILLE
Edwige Tél. 06 27 77 77 73

Nutritionniste

Mme GONZALEZ Elodie
Tél. 02 38 36 21 89

Protection Maternelle et Infantile

Mme MANIA Tél. 02 38 05 23 62

Cabinets d'infirmiers

Mmes VIGNERON Réjane
RACARY Anne-Laure
NARCISO Jessica
LOUREIRO VARANDA Tania
Tél. 02 38 31 51 95

Mme GIACOMINI Murielle -
AYMON Thierry
Tél. 02 38 31 64 96

Pédicure Podologue

Mme BOIZEAU Gaëlle
Tél. 06 64 30 19 70

Psychologue Clinicienne

Mme BOULARD Faustine
Tél. 06 74 69 67 55

Assistante sociale

Agence Départementale
des Solidarités de Gien
Tél. 02 38 05 23 23

AUTRES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Masseur- Kinesithérapeute

PIANTONI-PELEAU Christelle
ZA la Champagne
él . 06 60 15 13 11

Pharmacie

VINCENT Sandrine
MICHOUX Nelly
9, Place Beaupin Lagier
Tél. 02 38 31 62 31
pharmaciedebonny@offisecure.com

Vétérinaire ESCAVET

ZA la Champagne
Tél. 02 38 31 70 00

Maison de retraite

"Les Jardins de la Loire"
R.D 2007 La Grange aux Caille
Tél. 02 38 31 57 92
e-mail: accueil@jardinsdelaloire.com

Opticien Optic2000

Galerie commerciale du Super U
Tél. 02 38 31 59 76

Les adresses d'assistances



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Permanence en mairie le mercredi
de 15h à 17h (sur rendez-vous)

ENFANCE MALTRAITÉE

Appel gratuit et confidentiel, à la
disposition des enfants et des
adultes concernés au 08 00 05 41
41 et **119** ou **allo119.gouv.fr/**

VIOLENCES CONJUGALES

Tél. 3919, soutenu par le ministère
en charge des droits des femmes et
géré par la « Fédération nationale
solidarité femmes » en partenariat
avec les principales associations na-
tionales luttant contre les violences
faites aux femmes. 24 mars 2020.
<http://www.solidaritefemmes.org/>

REPAS A DOMICILE

Ponctuellement ou durablement,
pour organiser vos repas, vous
pouvez demander le service des
repas à domicile, sous réserve d'un
certificat médical ; inscription à la
mairie. Tarifs selon revenus : entre
7 et 10 € UDAF (Point info fa-
milles). Des questions liées à la vie
familiale ?

AUTRES AIDES : Consomma-
tion, surendettement, microcrédit
social, logement, parentalité, infor-
mation et soutien aux tuteurs
familiaux, handicap, dépendance...
Contactez-nous au 02 38 71 99 99
ou 02 38 71 99 32 - site internet :
www.udaf.45.com

AIDE MENAGERE

• **A.D.A.P.A.** Briare
02 38 37 09 38 - 06 85 24 36 65
• **Maison des services** de Bonny
02 38 29 20 91

TÉLÉ ALARME (exemple Pré-
sence verte...). Renseignements à
la mairie de Bonny

LA MAISON DES ADOS

Gratuite et confidentielle, avec ou
sans rendez-vous, à l'écoute pour
**les ados de 11 à 25 ans et / ou
leurs proches**, au 17 rue Raspail
à Montargis **07 85 76 64 75**
mdamontargis@amara45.fr -
Lundi: 15h à 18h - Mercredi: 14h à
18h - Vendredi: 15h à 18h.



ASSOCIATIONS BONNYCHONNES

Amicale bonnychonne

M. MÉTAIS Hervé Tél. 06 47 94 55 66
..... Tél. 06 82 37 09 97
e-mail: amicalebonnychonne@gmail.com

Amicale des Sapeurs Pompiers

Mme Nadège MARETTE Tél. 06 50 90 56 82

Association des donneurs de sang

Mme RENAULT Claire-Hélène
Contacts:
Denis Tél. 02 38 31 62 33
Ghyslaine Tél. 02 38 31 55 45
e-mail: dondesangbonnybeaulieu@hotmail.fr

Association des parents d'élèves

M. CHARLON Alexandre Tél. 06 58 04 02 20
e-mail: apebonny@gmail.com

Le Barbillon bonnychon (pêche)

M. MAYERAU Joël Tél. 06 13 80 42 32
e-mail: joel.mayerau@orange.fr

Comité des fêtes (Association en sommeil)

Mme LANG Valérie e-mail: cdfbonny@gmail.com

Ensemble et Solidaire Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées

M. MORIN Jean-Michel Tél. 02 38 31 69 46

F.N.A.C.A. (Anciens combattants d'Algérie)

M. NAQUIN Claude Tél. 02 38 31 89 85

Fête des vins Coteaux du Giennois

M. LECUGY Jean-Claude
e-mail: jean-claude.lecugy@orange.fr

Handi du cœur

M. LEDIOURON Christian Tél. 06 66 14 47 41

Harmonie de Bonny

Mme CÖR Amélie Tél. 06 10 53 92 19

Maison de Pays

Mme LECUGY Martine Tél. 02 38 29 57 71
e-mail: maisondepays@bonnysurloire.fr

S.E.R.B.H.A.G. (Histoire)

Mme LECUGY Martine Tél. 02 38 31 53 36
e-mail: martinelecugy@orange.fr

Société de chasse

M. GABORET Roger Tél. 02 38 31 64 18
e-mail: rgaboret@gmail.com

ASSOCIATIONS NATIONALES

Secours catholique

Mme LEDIOURON Karène Tél. 06 48 24 71 70

Vaincre la mucoviscidose

M. LECUGY Jean-Claude
Mme RENARD-MELLET Brigitte Tél. 02 38 31 62 31

Téléthon

Mme MÉTAIS Sylvette Tél. 06 47 94 55 66
e-mail: amicalebonnychonne@gmail.com

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Bonny-Swing (Fitness)

Pdte. Mme MÉTAIS Mélina Tél. 06 82 72 11 68
Mme CLOUTRIER Christelle Tél. 06 07 45 73 42
e-mail: bonnyswing@gmail.com
Salle Dugué:
le mardi de 19h à 19h50 et le jeudi de 19h à 19h50

Bonny Beaulieu Football Club (BBFC)

Pdt. M. RENARD Guy Tél. 06 73 09 99 34
e-mail: gc.renard@orange.fr

École de foot au stade Marcel Grondin ou gymnase:
JEUNES: le mercredi à partir de 15h30
et à Beaulieu 17h30

SENIORS: les mercredis et vendredis de 19h30 à 21h
Responsables: MM. JOJON Anthony, BAERT Irwin et
RAGU Guillaume

Union Sportive Bonnychonne Cycliste (USBC)

Pdt. M. FEUILLETTE Dominique Tél. 06 29 61 48 39
e-mail: usbony@laposte.net

Entraînements intersaison des JEUNES:
RDV au gymnase de Bonny les mercredis et samedi de
14h30 à 16h: Contact Christophe Tél. 06 61 65 30 33

Entraînements intersaison des SÉNIORS:
RDV au magasin des Vergers des Beaumonts le dimanche
à partir de 9h: Contact Dominique Tél. 06 29 61 48 39

AJ RACING (Sports automobiles)

Pdt. M. LOUAULT Jérôme Tél. 06 72 42 27 87
Vice-Prdt. M. LOUAULT Alexis Tél. 06 52 75 13 03
e-mail: aj.racing@gmail.com

Les acteurs de la vie associative



MILLE CLUBS BONNYCHON

Club à vocation culturelle et sportive

Présidente : Lucie DELIN 06 20 15 51 35

Secrétaire : Marie-Pierre GABORET

mpgaboret@gmail.com

www.mille-clubs-bonnychon.fr



POUR CHAQUE SECTION

Renseignements auprès du (des)
responsable(s) de l'activité concernée

Badminton adultes

Gymnase le mardi à 19h. Fournir un certificat médical.
Responsable: Bruno BERTRAND

Danses de salon et de bal

Salle polyvalente le mercredi à 18h30 (débutant) et
19h45 (confirmés). Fournir un certificat médical.
Responsables: Didier LECHAUVE et Isabelle BURGH-
GRAEVE

Futsal (Foot en salle)

Gymnase le jeudi à 19h. Fournir un certificat médical.
Responsable: Ruddy GONZALEZ

Gymnastique

Dojo le jeudi à 10h30. Fournir un certificat médical.
Activité payante
Responsable : Mélanie BERTAUX

Marche relaxante (Reprise au printemps)

Mille clubs le vendredi à 10h45. Fournir un certificat mé-
dical. Activité payante
Responsable: Claude CAREL

Peinture sur soie*

Mille clubs - le mardi à 9h00.
Responsable : Dominique SALLÉ

Poterie (Reprise en fonction des conditions sanitaires)

Local rue de Bicêtre - le vendredi à 14h30
Responsable: Marie-Claude BEQUIN

Relaxation-Sophrologie

Mille clubs - le lundi à 10h30. Fournir un certificat médi-
cal. Activité payante
Responsable: Claude CAREL 06 11 76 20 89

Théâtre adultes

Salle polyvalente / Mille clubs- le vendredi à 20h30
Responsables: Roger GABORET et Martine LECUGY

Travaux d'aiguilles

Mille clubs - le lundi à 14 h
Responsables: Jeanine DUPOUX et Françoise RAGU

Vidéo

Ecole Petits - le mardi à 20 h
Responsable: Louis-Ange SERRANO

Yoga*

Mille clubs - le mardi de 18h00 à 19h30.
Fournir un certificat médical. Activité payante
Responsable : Virginie BRANCOTT

*Nouvelles sections

Info : Comité des Fêtes



COMITÉ DES FÊTES DE BONNY

Depuis plusieurs années maintenant, **le Comité des fêtes est une association en sommeil qui ne demande qu'à se réveiller grâce à de nouveaux bénévoles motivés et plein d'idées.**

Toute personne désireuse de reprendre en mains cette association est invitée à se présenter en Mairie pour se faire connaître.

Il y a tant de choses à faire et de moments conviviaux à partager !

👉 Une réunion sera programmée en début d'année 2022 et affichée pour décider de l'avenir de cette association.

Source du logo et infos sur : <https://www.comitedesfetes.org>



Les acteurs de la vie économique

Agences immobilières

HEXAGONE IMMOBILIER
Galerie commerciale du Super U
Tél. 02 38 38 31 72 e-mail: hexagone58@wanadoo.fr
ORDIM IMMOBILIER 46 rue du Faubourg Villeneuve
Tél. 02 38 31 57 73
e-mail: marie@ordim-immo.com

Auto École

ESPACE CONDUITE 2, Place Beaupin Lagier
Tél. 02 38 31 52 01

Brocanteur

Eric PICAULT
33, rue du 14 juillet Tél. 06 99 44 96 72

Contrôle technique véhicules

C.T.A.B. ZA la Champagne
Tél. 02 38 35 81 04 - 06 66 03 50 30
e-mail: ctabbonny@gmail.com

Distributeurs de billets

CRÉDIT AGRICOLE 6, Place Beaupin Lagier
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE Galerie Super U

Fuel

BONGIBAULT Jean-Bernard RD 2007
Tél. 02 38 31 54 46

Garagistes

J.R.C Motos 98 Grande Rue
Tél. 02 38 67 02 33 e-mail: jrc-catherine@wanadoo.fr
GARAGE PAROT - SANTINI Carrosserie -Peinture
139, Grande Rue Tél. 02 38 31 63 32
e-mail: garage.parot@orange.fr
GARAGE D'HAENENS ZA La Champagne
Tél. 02 18 11 65 45 e-mail: garagedhaenens@orange.fr

Imprimerie Régie publicitaire

COM EN LOIRE 72 Grande Rue Tél. 02 38 31 59 62
e-mail : comenloire@wanadoo.fr

Informatique

PC SOLUTIONS Galerie commerciale du Super U
Tél. 02 38 31 51 10

Location de bennes

LOCABENNES 133 Grande Rue Tél. 02 38 31 57 28

Pompes funèbres

BOURSELOT CATON
23 Rue de Thou Tél. 02 38 31 62 98

Poterie

LE SHED 6 Allée du Noyer Vert Tél. 02 38 29 03 67

Mercerie -Couture

L'ATELIER DU BUISSON
Galerie commerciale du Super U
Tél. 02 18 11 62 38
e-mail: latelierdubuisson@gmail.com

Tissus

LES TISSUS DU PARC ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 63 85
e-mail: lestissusduparc@outlook.fr

Sécurité contrôle qualité

AGENCE ENVIRONNEMENT CONTROLE PRÉVENTION (AECP) 10 rue du Buisson Tél. 02 38 31 58 65

Services à la personne

LA MAISON DES SERVICES
48 rue du Faubourg de la Villeneuve
Tél. 02 38 29 20 91
e-mail: lamaisondesservices45@orange.fr

Supermarchés / Station service

Bi1 56 rue du Faubourg Villeneuve
Tél. 02 38 31 53 80
SUPER U ZA La Champagne Tél. 02 38 31 52 20
e-mail: superu.bonnysurloire@systeme-u.fr

Taxis

TAXI RENARD 1 Route de Vaupy
Tél. 02 38 31 52 91 - 06 07 41 97 53
e-mail: renardtaxis@orange.fr
TAXI MICKAEL Tél. 06 78 44 75 12

Taxi TER pour la Gare de Briare :

Réservez la veille avant 18h au 06 08 18 80 67

Travaux entretien et divers

Allo TONIO 16 rue du Faubourg Villeneuve
Tél. 02 38 31 57 66
PASQUET Pascal La Fontaine
Tél. 02 38 31 07 40 - 06 66 65 75 89
GUILLOT JARDINS - DECO 63 rue du château d'eau
Tél: 06 76 07 72 48
e-mail: victorienguillot45@gmail.com

Alimentation animale - Rayon jardin

JOLI GRAIN Rue des Jolies Tél. 02 38 31 65 47
e-mail: sarlgiaconini@orange.fr

Bois de chauffage

WOOD CENTER 3, route d'Auxerre
Tél. 02 38 35 10 52

Coopératives agricoles

AGRALYS Rue des Jolies Tél. 02 38 31 64 81
SODIAAL Rue des Jolies Tél. 02 38 31 60 19

AUTRES ACTIVITÉS COMMERCIALES

Jardineries, Animalerie Produits régionaux

GAMM VERT SYNERGIES CENTRE
ZA de la Champagne Tél. 02 38 31 70 20
e-mail : bonnysurloiregv@gammvertssynergies.fr

LOISIFLOR RD 2007 Tél. 02 38 31 45 75

VAL FLEURI Galerie Super U Tél. 02 38 37 04 33
www.val-fleuri45.com

Élevages de faisans, perdreaux

ENVOL 45, rue du Coudray
Tél. 06 85 37 94 94 e-mail: envol45@gmail.com

GAEC FAISANDERIE DU COUDRAY
9, rue du Coudray Tél. 02 38 31 62 29

Toilettage Chiens Chats

BENEDICTE TOILETTAGE 9, route du Pressoir
Tél. 06 48 64 50 65

Travaux agricoles et ruraux

SARL VAN DORP Les Sainjoncs
Tél. 02 38 31 58 05 - 06 24 46 23 15
e-mail: van-dorp.gerard@wanadoo.fr

ARTISANS

Bâtiment aménagement d'intérieur

DOS REIS Jorge Rue du Faubourg Villeneuve
Tél. 02 38 31 54 92 - 06 59 29 82 84

BTP Maçonnerie

BERTON SARL 2, rue du Berceau
Tél. 02 38 31 61 59

BRUNI Antoine 133, Grande Rue
Tél. 02 38 31 63 58
e-mail: bruni.antoine.btp@orange.fr

Carrelage - Cheminées - Poêles

SOL FLAMME 1, Les Ratas RD 2007
Tél. 02 38 31 63 63

Couteaux Fabrique et affutage

OWL BLADES 43, Grande Rue (sur rendez-vous)
Tél. 06 60 24 86 81

Couverture Zinguerie Charpente Isolation

ROBERT Pascal 21, rue de Landes
Tél. 02 38 29 67 46 - 06 74 76 01 54

Electricien

EMD Campo 19, rue du Faubourg Villeneuve
Tél. 06 24 44 24 89

Menuiserie Ébénisterie

SALIN Rémi Galerie commerciale du Super U
Tél. 02 38 31 61 32 e-mail : salin@wanadoo.fr

Metallerie Serrurerie

PICHON Jean-Michel 3, rue des Joncs
Tél. 02 38 37 15 56 - 06 26 49 29 29
e-mail: pichon-jm@sfr.fr

Serrurerie - Metallerie Ferronnerie

AU FIL DE L'ACIER
3, allée du Noyer Vert Tél. 06 46 63 25 15
e-mail: aufildelacier@gmail.com

Serrurerie, maintenance, métallerie

SOCIETE SERVICES ET MAINTENANCE
ZA la Champagne Tél. 02 38 29 03 97

Peinture-revêtements

TURPIN PEINTURES 3, Maison Seule
Tél. 06 67 87 82 56

Plomberie Chauffage Électricité

BERCIER LECHAUVE SA ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 62 93

Plomberie Chauffage Menuiserie alu

PICOT Olivier Tél. 02 38 31 67 43
e-mail: contact@olivierpicot.fr

Ramonage Entretien dépannage

BRUNO BERTRAND RAMONAGE Tél. 06 16 53 11 98

BIEN ETRE BEAUTE ET HABILLEMENT

Centre de balnéothérapie et d'esthétique

PIANTONI PELEAU Christelle ZA la Champagne
Tél. 06 60 15 13 11



Coiffure

ALEX'DAV Galerie commerciale du Super U
Tél. 02 38 31 56 59

AURÉLIE COIFF
66, Grande Rue Tél: 02 38 31 63 41

Christian PATASSE
85, Grande Rue Tél. 02 38 31 65 96

MISS TIFS
21, rue du 14 juillet Tél. 02 18 49 35 97

Instituts de beauté

INFINIE BEAUTÉ ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 58 06

L'ILE DE BEAUTE
11, avenue du Général Leclerc Tél. 02 38 35 18 24

BRICOLAGE - ÉLECTROMÉNAGER

BONNY CONFORT ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 60 95 e-mail: bonnyconfort@gmail.com

HÉBERGEMENTS - RESTAURATION

CAMPING DU VAL 3, rue du Camping
Tél. 06 64 02 74 43

AIRE DES BORDS DE CHEUILLE (aire camping-car)
Chemin de la Cheuille Tél. 02 38 29 59 00

Chambres d'hôtes

Martine RENARD 8, rue du Château
Tél. 02 38 31 60 32 e-mail: martine.renard16@sfr.fr

Meublés touristiques

Nicole BORNE 33, rue du 4 septembre
Tél. 02 38 31 51 07 - 06 47 05 97 06
e-mail: borne.nicole@orange.fr

Xavier et Corinne SERRE 1, rue du 14 juillet
Tél. 03 86 39 24 55 - 06 89 43 73 29
e-mail: xc.serre@wanadoo.fr

David FEUILLETTE 10, Grande Rue
Tél: 06 83 33 90 86

A & J DUBOIS 94 Grande Rue

Gîtes ruraux

Jean Rémy KASSIAN La Fontaine
Tél. 02 38 31 88 29 - 06 10 75 69 07
e-mail: jrc-catherine@wanadoo.fr

MAISON GAUGUIN
87, rue du Faubourg de la Villeneuve
Tél. 06 11 76 20 89 - e-mail: claudcarel@neuf.fr

Gîte d'étape LA MALITORNE 127 Grande Rue
Tél. 06 80 06 76 29
e-mail: gitelamalitorne@gmail.com

TRIOULEYRE / BAILLY
11, rue Porte de Bourgogne Tél. 06 84 05 62 19

Restaurants- Bar

COMPTOIR DES VOYAGEURS ZA La Champagne
Tél. 02 38 27 01 45
e-mail: contact@lecomptoirdesvoyageurs.fr

Café Bar Tabac

CAFÉ DU LOIRET 13, place Beaupin Lagier
Tél. 02 38 31 64 56

Café Restauration rapide

CHEZ ARTHUR 15, place Beaupin Lagier
Tél. 02 38 36 13 19

MÉTIERS DE BOUCHE

Arboriculture (Pommes et poires)

VERGERS DES BEAUMONTS 2 Route d'Auxerre
Tél. 02 38 31 63 88
e-mail: vergers.beaumonts@wanadoo.fr

Boulangier Pâtissier

LE CARRÉ GOURMAND 10, place Beaupin Lagier
Tél. 02 38 31 57 88

Epicerie

AU BON TROPICAL 11 Place Beaupin Lagier
Tél. 09.53.83.25.66 e-mail: aubontropical@gmail.com

Négociant en vins

LES LYS Les Loups Tél. 02 38 31 28 15

Produits régionaux

HO PRODUCTEURS SARL Les Beaumonts
2 Route d'Auxerre Tél. 02 38 31 63 88

Viticulteurs

Emile BALLAND Les Ratas RD2007
Tél. 02 38 31 62 59

AUTRES ACTIVITÉS

Notaire

Maître Philippe CAUQUY 5 Avenue du Gal Leclerc
Tél. 02 38 31 60 23
e-mail: philippe.cauquy@notaires.fr

Fabrication de matériel de manutention et logistique

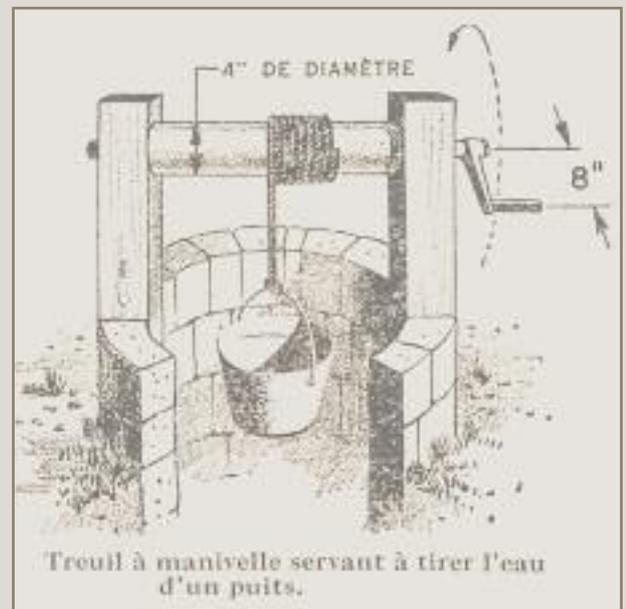
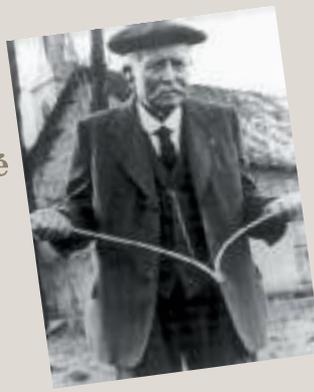
SAFIL Route de Vaupy Tél. 02 38 37 74 00
e-mail: contact@safil.fr

Sommaire détaillé du bulletin municipal

| | | | |
|--|--------------|--|--------------|
| 1ère et 2e de COUVERTURE | 1-2 | ENFANCE JEUNESSE | 20-22 |
| • Les moulins de Bonny | 1 | • L'Association de Parents d'Élèves (APE) | 20 |
| • Le Salon d'Art d'Automne 2021 | 2 | • L'accueil des loisirs périscolaires | 20 |
| LE MOT DU MAIRE | 3 | • Les animations des écoliers de Bonny du CP au CM2 : Textes et photos | 20-21 |
| • Le sommaire | 3 | • Les sorties des écoliers : randonnées des MS et GS, l'École de musique à la maternelle, la journée à la Maison de Loire | 22 |
| • Les urgences médicales | 4 | VIE ASSOCIATIVE | 23-35 |
| • Les comprimés d'iode en cas d'accident nucléaire | 4 | • Le Barbillion bonnychon - La Cheuille fait peau neuve | 23 |
| • Le centre de secours de Bonny | 4 | • La Maison de Pays | 24 |
| INFOS MUNICIPALES ET UTILES | 5-17 | • Le Mille clubs | 25 |
| • Les services publics : Trésor public, Syndicat des eaux, Enedis, GRDF, Gendarmerie (17), Pompiers (18 ou 115), SAMU (15), Centre anti-poisons, Maison de santé, Pharmacie de garde, La Poste | 5 | • L'Association communale des chasseurs | 25 |
| • Les services éducatifs et culturels : Les écoles et garderie, la Maison de pays, le bureau d'informations touristiques, la bibliothèque | 5 | • L'Union Nationale des Retraités et des Personnes Agées : Ensemble et Solidarités | 26 |
| • Le personnel communal : à l'école maternelle, au service périscolaire, à la restauration, en mairie, à la Maison de pays, aux services techniques, à la voirie et espaces verts | 6 | • L'Harmonie de Bonny | 27 |
| • Les dates de passage de la balayeuse dans les rues | 7 | • Bonnyswing, HIIT et le renforcement musculaire | 27 |
| • Mes démarches : permis de conduire, mariage, Pacs, carte de séjour étrangers, revenu de solidarité active, recensement journée d'appel, permis de chasser | 7 | • La Foire Saint-Aignan | 28 |
| • Les règles à respecter : Vide maison, Feux, Monoxyde de carbone, Travaux, Permis de chiens, Nuisances sonores | 8 | • Balade gourmande et culturelle dans les vignes et au hameau des Loups | 28 |
| • Location des salles | 8 | • La Fête des Vins de Bonny-sur-Loire | 29 |
| • France Services à La Poste de Bonny : pour faciliter vos démarches administratives près de chez vous | 9 | • Hommage à Ginette Fournier | 29 |
| • Les finances publiques : le percepteur, le Trésor public, la comptabilité communale (budget, compte administratif et compte de gestion) | 10 | • L'Union Sportive Bonny Cyclisme : résultats 2021, projets 2022, l'École de vélo, le mot du président, les formations | 30-31 |
| • Les travaux en cours : la réfection de la toiture de l'église Saint-Aignan, la rénovation des éclairages publics | 11 | • Bonny-Beaulieu Football Club : le foot d'animation, la pré- formation | 32-33 |
| • Le projet de création d'un nouveau lotissement | 11 | • L'association Société d'Étude et de Recherches Bonnychannes, Histoire, Archéologie et Géographie (SERBHAG) : Quand le démon visitait en 1697 la femme d'un vigneron de Bonny | 34-35 |
| • Les travaux réalisés en 2021 | 12 | CADRE DE VIE | 36-40 |
| • Les commémorations 2021 : retraite aux flambeaux et feu d'artifice du 14 juillet, "Beaupin-Lagier" le 3 octobre et 11 novembre | 13 | • Les grès de Bonny depuis le rachat de l'entreprise par la municipalité de Bonny, ventes pour la Californie, ventes à la Maison de Pays | 36 |
| • Le Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable Bonny sur Loire / Ousson sur Loire : quelques chiffres-clés | 13 | • "Les cheveux blancs" | 37 |
| • La fibre optique à Bonny | 14 | • Le camping du Val | 37 |
| • Le Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères, SMICTOM du Giennois : sa composition et ses missions, la collecte des déchets à Bonny, la collecte sélective, les points d'apport volontaire, les déchèteries | 15 | • 45è Salon d'Art d'Automne (SAA) et lauréats | 38 |
| • Le SMICTOM (suite) : les encombrants et le compostage | 16 | • Le marché du samedi matin à Bonny | 39 |
| • Le Syndicat Mixte Central de Traitement des Déchets (SYCTOM) : rôle, traitement, le centre de valorisation énergétique d'Arrabloy | 17 | • Le concours des maisons fleuries et lauréats | 39 |
| COM COM BERRY-LOIRE-PUISAYE | 18-19 | • La bibliothèque : son histoire et son informatisation | 40 |
| • Le service et les structures "Petite enfance", "Cultur'Ados" | 18 | • Recette des madeleines du château de la Ferté Saint Aubin | 40 |
| • Les aides pour améliorer votre logement | 19 | SOLIDARITÉ | 41 |
| • Les nouveautés pour les aides financières au 1er janvier 2022 | 19 | • Les Virades de l'Espoir pour vaincre la mucoviscidose | 41 |
| | | • Recette des roussettes du Loiret | 41 |
| | | ACTIONS SOCIALES | 42-43 |
| | | • Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) | 42-43 |
| | | • Le service de proximité : Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) pour les personnes âgées (AGÉ) | 43 |
| | | RÉPERTOIRES | 44-49 |
| | | • Maison de santé pluridisciplinaire | 44 |
| | | • Les autres professionnels de santé | 44 |
| | | • Les adresses d'assistances | 44 |
| | | • Les associations bonnychannes | 45 |
| | | • Les associations nationales | 45 |
| | | • Les associations sportives | 45 |
| | | • Le Mille Clubs bonnychon : Badminton adultes, Danses de salon et de bal, Futsal, Gymnastique, Marche relaxante, Peinture sur soie, Poterie, Relaxation-Sophrologie, Théâtre adultes, Travaux d'aiguilles, Vidéo, Yoga | 46 |
| | | • Le Comité des Fêtes : association en sommeil | 46 |
| | | • Les acteurs de la vie économique bonnychons | 47-49 |
| | | 3e et 4e de COUVERTURE | 53-54 |
| | | • Bonny-sur-Loire au temps des puits | 51 |
| | | • "Les grès de Bonny" : patrimoine communal | 52 |

Le sourcier est capable de chercher l'eau au bon endroit afin d'éviter les échecs coûteux. Il trouvera avec une grande facilité une veine d'eau, une nappe phréatique ou un aquifère exploitable et à n'importe quelle profondeur. Pour information, c'est depuis le **XVe siècle** en Europe que le métier de sourcier connaît un franc succès. À cette époque, le sourcier utilisait une baguette en bois de coudrier qui prend la forme d'« Y ». En ce jour, il dispose d'une grande variété d'outils pour sonder le sol tel que la baguette en Y en bois, en métal, en fibre ou en plastique, la baguette en L, l'antenne de Lecher ou le pendule. Les outils se mettent en mouvement entre ses mains quand il y a de l'eau exploitable dans le sol. Certes, l'outil est d'une grande aide pour trouver l'eau souterraine, mais le sourcier a aussi un don et une forte concentration mentale pour détecter l'eau. Il se fie également à la présence de végétation et la connaissance du sol. Ainsi, il peut facilement déterminer non seulement la présence de l'eau, la profondeur de la veine et la quantité, mais aussi et surtout le débit d'eau. Même si l'efficacité d'un sourcier n'a pas encore été prouvée, son exploit semble bien réel. Le sourcier n'a pas les compétences pour faire jaillir de l'eau douce de votre jardin si vous habitez dans le désert, mais il étudiera la situation du terrain pour voir s'il y a une opportunité de recherche d'eau. Il ne peut donc pas garantir la présence de l'eau souterraine vu qu'ils se basent sur une approche sensitive. C'est pour cette raison que le travail d'un sourcier doit se compléter par les compétences d'un hydrogéologue.

Source texte et photo du sourcier : <https://www.puits-et-forages.com/informations/puits-et-forages/10-y-a-t-il-de-l-eau-sur-mon-terrain-en-quelle-quantite-a-quel-endroit-et-a-quelle-profondeur/>



Bonny-sur-Loire...



Parvis de l'église



Rue Meslée



Rue de Landes



Route de Dammarié



Rue Porte de Bourgogne



Rue Bicêtre



Rue de Cheuille

au temps des puits



Achille Brisdoux, né en 1847, épouse en 1868 Marie-Alexandrine Gillet née à Bonny en 1848. En 1881, il achète au faubourg de la Villeneuve, le long de la route nationale, un terrain de 26 ares pour y construire une poterie. En 1884, il double la surface de l'usine. En 1893, l'usine Brisdoux-Gillet produit notamment du grès fin, vernis brun, blanc et au sel. L'usine prospère durant la guerre de 14-18 et devient en 1925 la « Société des Grès et Céramiques sanitaires de Bonny ». En 1906, le fils d'Achille : Lucien, reprend l'entreprise. C'est en 1931 que la société deviendra « Les grès de Bonny » ; laquelle est acquise en 1935 par la famille Renault. Deux incendies : le 14 mai 1981, puis le 27 novembre 1995, contribuent à la dégradation des bâtiments au fil des années. L'usine est définitivement fermée en 2014 et, dès lors, abandonnée en l'état avant son acquisition par la commune de Bonny-sur-Loire : vaste programme de sauvetage d'un patrimoine aux 140 bougies !

Source : Document «La poterie à Bonny», rédigé par la Serbhag



« Les grès de Bonny » : patrimoine communal